

De Nuremberg à Niagara Falls

Du discours d'Hitler aux délibérations du Congrès des Métiers et du Travail — La partie qui se joue autour de la Tchecoslovaquie — Le "boycott" proposé par le Congrès des Métiers et ses inéluctables conséquences — Est-ce pour cela que les ouvriers ont envoyé à Niagara ces représentants?

De Nuremberg à Niagara Falls, du discours d'Hitler aux délibérations du Congrès des Métiers et du Travail, la distance peut paraître longue et le saut, considérable. On verra que ce n'est pas tellement le cas!

Beaucoup de braves gens, par goût du dramatique facile et de la simplification à outrance, paraissent croire que, de la tragédie nuremberg, Hitler allait solennellement jeter son gant à l'univers.

Les choses se passent ainsi parfois dans les gros mélodrames.

Mais Hitler, quelque spectaculaire que puissent être ses méthodes, n'est pas un personnage de mélodrame.

C'est un homme politique, qui joue de son extraordinaire puissance de parole, comme de tous les moyens de propagande que met à son service la science moderne.

Et il ne paraît point que ce vétéran qui a senti dans sa chair même les réalités de la guerre, qui a refait la puissance militaire de son pays et qui affiche sa force, qui envisage, certes, la possibilité d'un conflit sanglant, tienne tout de même tant que cela à jeter les dés de fer.

Il joue, certes, un jeu dangereux, mais il a réalisé jusqu'ici, dans l'ordre de la politique pure, d'extraordinaires succès, sans avoir à tirer un coup de fusil contre l'étranger. Il n'a eu qu'à montrer sa force et à manœuvrer. On peut imaginer que, si elle lui suffisait, il se contenterait longtemps encore des mêmes méthodes.

D'ailleurs, les faiblesses internes de son organisation militaire, qu'exposait samedi M. Pelletier, personne, sûrement, ne les connaît mieux que le Führer lui-même.

La facilité des communications, la radio particulièrement, permettent au chef d'Etat d'aujourd'hui de s'adresser, non seulement à son peuple, mais à tout l'univers, avec autant de facilité que le faisaient jadis, à leurs quelques milliers d'hommes libres, les chefs des cités antiques.

Hitler, hier, parlait à l'univers, aux princes et aux peuples, aux peuples surtout peut-être, par-dessus la tête des princes.

Qu'on lise son discours avec quelque attention, on verra qu'avant d'aborder la question des Sudètes, il a tenu à rassurer dans quelque mesure ses plus puissants voisins et ses adversaires possibles.

Aux Français, il a répété qu'il accepte la frontière nouvelle et qu'en dépit des souvenirs qu'évoque pour le peuple allemand l'historique cathédrale de Strasbourg, il a pour toujours renoncé à l'Alsace-Lorraine.

Aux Italiens, il renouvelait de façon implicite sa promesse de ne pas toucher à la ligne du Brenner et sa renonciation au Tyrol allemand.

Aux Anglais, il disait — et son redressement proprement militaire donnait à cette parole une portée particulière — que ce n'est pas par incapacité de bâtir une flotte plus puissante qu'il a limité son effort naval, mais parce qu'il espérait bien n'avoir plus de heurt avec la grande puissance maritime de l'Ouest.

Ainsi, avant de toucher au problème tchécoslovaque, s'efforçait-il de persuader les peuples qu'il ne menace point leurs intérêts directs immédiats, et que ce n'est donc pas pour eux-ci qu'on les inviterait à se battre. Il tâchait de faire jouer pour son bénéfice la répugnance à la guerre qui subsiste partout.

L'exhortation était d'ailleurs doublée d'allusions plus ou moins claires à d'autres réalités: aux Anglais, le dis-

cours faisait entendre que la flotte allemande, comme l'armée de terre et l'aviation, pourrait prendre un ampleur nouvelle; aux Français, il détaillait avec un grand luxe de détails la puissance des fortifications qu'il est en train de dresser face à la ligne Maginot et qui seront, prétend-il, les plus considérables que le monde ait encore vues.

A tous il avait précédemment déclaré que le temps n'est plus, où l'on pouvait espérer affaiblir ou intimider l'Allemagne et que le Reich d'aujourd'hui n'est pas la nation accablée d'il y a vingt ans.

Ainsi, sur la table fatidique, il abattait successivement les cartes les plus variées, mais qui toutes tendent au même objet.

On continuera de manœuvrer autour de la Tchecoslovaquie. Tout le monde voit bien — et c'est ce qui donne à la partie son extrême intérêt — qu'il ne s'agit pas simplement du sort des Allemands des Sudètes et de la puissance des Tchèques, que d'autres intérêts, d'autres passions se heurtent ici sous des masques plus ou moins transparents.

Pour le moment, en dépit des graves dangers qui subsistent, il semble que nous nous en allions vers une certaine accalmie. Peut-être ne recule-t-on pour mieux sauter, mais enfin l'on fait un pas en arrière, on paraît, un peu, s'éloigner du gouffre.

Raison de plus pour ne pas attiser les flammes; et ceci nous ramène sur la terre canadienne, à Niagara et au Congrès des Métiers et du Travail.

Ce Congrès réunit à Niagara les délégués des unions qu'on dit assez improprement internationales.

Or les délégués de ce matin nous apprennent que "les travailleurs canadiens organisés" [la formule est excessive, puisque de puissants syndicats ne sont pas représentés à Niagara] se sont avec enthousiasme aujourd'hui engagés à boycotter les marchandises venant de pays agresseurs "tels que le Japon, l'Italie et l'Allemagne", et ont réclamé qu'on interdise l'exportation des armes aux agresseurs". On ajoute que les chefs du congrès estiment que c'est là l'un des actes importants de la journée.

Du reste, nous voyons que les délégués n'entendent pas jeter dans la bagarre leurs seuls adhérents, qu'ils veulent que ceux-ci prennent la tête d'un mouvement de boycott qui s'étendrait à tout le peuple canadien.

C'est-à-dire, qu'à l'heure où le gouvernement s'efforce d'ouvrir à notre pays de nouveaux marchés, d'augmenter nos relations commerciales afin d'offrir aux produits du travail canadien de plus abondants débouchés, ces messieurs du Congrès des Métiers et du Travail entendent, dans toute la mesure de leur capacité, saboter cet effort, compromettre l'action de notre gouvernement.

Car ils ne sont tout de même pas naïfs au point de croire qu'une pareille tactique peut n'avoir de conséquences que dans un sens et qu'elle n'aboutira point, sur les autres marchés, à un boycott correspondant des produits canadiens.

La politique affichée à Niagara ne peut, de toute évidence, avoir pour effet que de diminuer le volume de nos affaires avec les pays dénoncés, et donc la somme et les chances de travail au Canada.

Est-ce pour cela que les braves ouvriers de chez nous ont envoyé là-bas leurs délégués?

Omer HEROUX

Prague impose la loi martiale à neuf districts des Sudètes

Bloc-notes

En voyage

La duchesse d'Atholl, de passage à Montréal, sous les auspices de la Ligue pour la paix et la démocratie, — ligue qui n'est pas sans relations avec la Troisième Internationale, — mène de ce temps-ci une vive propagande en faveur de l'Espagne rouge. C'est dire que, sous couleur de travailler au rétablissement de la paix et au salut des institutions démocratiques, la duchesse d'Atholl fait campagne en faveur du gouvernement de Barcelone. Elle essaie en vain de nous faire croire qu'il n'est pour rien dans les atrocités qui ont marqué depuis juillet 1936 la cause des Rouges d'Espagne. Institution démocratique, ce gouvernement? La duchesse d'Atholl peut aller conter pareilles fariboles aux milieux dans lesquels elle évolue et qui, pour la plupart, ne connaissent que vaguement ce qui se passe dans la péninsule ibérique, sauf ce que la propagande de Madrid ou de Valence leur en fait. Et aussi, dans la réception faite au pays à la duchesse d'Atholl, il y a tout un élément de snobisme, tel que des gens de nom honorable et qui devraient savoir mieux que cela se trouvent mêlés sur des comités de réception à d'autres qui, eux, servent la cause de Moscou et de l'idée bolcheviste. Le snobisme, il est vrai, manque toujours d'intelligence et de discernement. Aussi bien les secours que sollicite pour la cause des Rouges d'Espagne la duchesse d'Atholl ne lui viendront-ils que de deux milieux en particulier: d'une part des snobs réjouis d'avoir connu la duchesse, d'avoir figuré sur les comités d'honneur qui l'accueillent; et de l'autre, des libéraux, qui confondent la liberté avec la tyrannie du bolchevisme et des idées bolchevistes, — ce qui indique jusqu'à quel point leur esprit manque d'équilibre. Propagande, que de billes et de bêtises existent ou se commettent à cause de cela!

"Théorie... fausse"

On entend dire parfois, — trop souvent encore, — que lorsque la Grande-Bretagne est en guerre le Canada est en guerre; et donc que chaque fois que Londres décide de participer à un conflit, le Canada, de ce fait même, doit y participer, si Londres l'appelle ou lui fait signe. D'aucuns, s'inspirant de ce que le Canada est pays autonome, n'ayant plus avec l'Angleterre que des liens très ténus, du point de vue constitutionnel, ont toujours prétendu le contraire. Or, ces semaines-ci, un visiteur anglais, qui fait partie du ministère Chamberlain, lord Stanley, Secrétaire d'Etat pour les Dominions, vient de dire, en plein Toronto: "La théorie d'après laquelle le Canada est en guerre quand l'Angleterre est en guerre est fausse. Le Canada est un Etat souverain, et il lui appartient de décider, dans quelque guerre que ce soit, s'il appuiera la Grande-Bretagne ou s'il restera neutre." Evidemment, cela n'empêchera rien aux campagnes menées de temps immémorial, si l'on peut dire, pour tâcher d'amener le Canada à se lancer derrière l'Angleterre dans toutes les guerres où elle peut se trouver prise. D'autre part, le témoignage de lord Stanley fortifie la thèse de ceux qui affirment que c'est au Canada, à lui seul, de décider ce qu'il fera, advenant une guerre à laquelle Londres participera, et nient que le Canada se trouve engagé d'avance dans toutes les guerres où se trouve la Grande-Bretagne.

Dure tâche

La présidence d'un grand comité qu'on vient, à Genève, de confier à M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice au Canada et chef de la délégation canadienne à la session générale annuelle de la Société des Nations, l'honneur, et confirme son titre de juriste éminent, mais elle lui impose une tâche quasi impossible. En effet, ce comité est chargé entre autres choses d'étudier la question des bombardements aériens des populations civiles en temps de guerre. On n'a pas oublié ce qui s'est passé depuis quelques années en Espagne, en Chine, où des avions ennemis ont lancé des bombes explosives sur des populations civiles, faisant des milliers de victimes innocentes. Il peut y avoir quelque explication parfois, à ces sortes de bombardements, il n'y a pas d'excuses valables. Ces terribles atteintes des innocents, femmes, enfants, vieillards, se défendent, de répondre à la violence par la violence. Cruautés inutiles, et qui déshonorent ceux qui les commettent. Néanmoins, jusqu'ici, aucune commission, aucun comité de désarmement n'a pu réussir à convaincre les belligérants de la nécessité d'éviter de pareils actes de guerre, qui sont, au vrai, un retour à la barbarie, en temps de paix. On prétend que l'humanité ne fut jamais aussi civilisée qu'à l'ère présente. Aussi bien le comité chargé d'étudier la réduction et la limitation des armements, à l'heure où toutes les nations d'Europe, presque, sont sous les armes et mobilisées de crainte d'une guerre quasi universelle, affronte-t-il une tâche au vrai inextinguible, quels que soient le talent, le bon vouloir, l'intelligence, le sens hu-

Le gouvernement tchécoslovaque interdit les manifestations et restreint la liberté de parole

Des chars de combat envoyés dans la ville d'Eger — Le svastika arboré sur l'hôtel de ville

Un tribunal composé de quatre juges pourra condamner à mort tout perturbateur

PRAGUE, 13 (S.P.A.) — Le gouvernement de la Tchecoslovaquie a imposé la loi martiale à neuf districts des Sudètes et il a envoyé des chars de combat dans une ville, Eger, à laquelle la présente situation donne une importance particulière. La population d'Eger a accueilli par de très vives manifestations de joie le discours que le Reichsführer a prononcé à Nuremberg hier. On a même arboré sur l'hôtel de ville le drapeau portant le svastika, emblème interdit en Tchecoslovaquie. Il paraît qu'avant l'arrivée des chars de combat, on criait dans les rues: "Le jour de la délivrance arrive!" Le discours du Reichsführer a suscité l'enthousiasme à plusieurs autres endroits des Sudètes. Le gouvernement ne cache pas que tout cela l'inquiète.

LA LOI MARTIALE

Les neuf districts auxquels le gouvernement a imposé la loi martiale sont ceux d'Eger, de Falkenau, de Boheimisch, de Kermau, de Karlovy-Vary, d'Elbogen, de Neudeck, de Pressnitz et de Kaaden. On tient de source autorisée que le gouvernement appliquera la loi martiale à toute la république, si cela est nécessaire au maintien de l'ordre.

Des membres du comité des négociations du parti des Sudètes se rendent à Eger pour examiner la situa-

tion. Cela porte plusieurs à penser que les négociations contre la minorité allemande et le gouvernement ne sont pas du tout sur le point de reprendre.

Des personnages officiels affirment que malgré l'imposition de la loi martiale les autorités militaires n'interviendront que s'il se produit des désordres trop graves pour que les autorités civiles parviennent à les réprimer. Ils disent aussi qu'on aura plus recours aux tribunaux civils qu'aux tribunaux militaires.

LES PERTURBATEURS POURRONT ETRE CONDAMNES A MORT

En vertu de la loi martiale, un tribunal composé de quatre juges pourra condamner à mort tout perturbateur. Si les juges sont unanimes, l'exécution devra avoir lieu tout au plus deux heures après la condamnation. Le condamné pourra faire appel à la clémence du président, mais une commutation ne sera possible que pendant les deux heures qui suivront la condamnation. Le tribunal siégera de ville en ville. Un prêtre et un médecin l'accompagneront. L'armée a reçu l'ordre de protéger le tribunal.

Le gouvernement interdit les manifestations et restreint la liberté de parole.

M. King doit cet acte de justice aux Franco-Albertains

M. Burns fait sénateur de l'Alberta après M. Côté doit avoir pour successeur un Franco-Albertain — Ce ne serait que réparer un geste discutable de M. Bennett — La représentation de la minorité française de l'Ouest au Sénat — Nécessité de l'union autour de candidatures françaises

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 13 — Les Franco-Albertains demandent avec raison que l'un des leurs aille à la Chambre haute pour y succéder à l'endroit du sénateur Patrick Burns, de Calgary. Ils ont fait de nombreuses représentations au premier ministre et aux ministres de langue française dans le but de corriger l'injustice que représentait, pour la minorité canadienne-française de la province, la nomination de M. Burns, ami personnel de M. Bennett. M. Mackenzie King n'a pas encore pris de décision. Le premier ministre ne se hâte pas quand il s'agit de nomination au Sénat. Il retarde son choix le plus possible. Mais il viendra un moment où il devra s'exécuter. C'est en prévision de cette échéance que nous tenons à rappeler succinctement les titres qu'ont nos compatriotes de l'Alberta à un représentant au Sénat. Il serait déplorable que des combinaisons purement politiques missent fin à des précédents historiques que les hommes politiques de langue anglaise de l'Alberta ont eux-mêmes reconnus dans le passé.

En 1905, lors de la création de la province, il a été bien établi qu'un sénateur de l'Alberta devait toujours être de langue française. M. Frank Oliver était ministre de l'Intérieur dans le cabinet Laurier quand on a désigné le premier sénateur albertain de langue française dans la personne de M. Philippe Roy, aujourd'hui ministre canadien à Paris. C'était en 1906. M. Roy a été remplacé au Sénat par M. A.-E. Forget. Deux autres sénateurs de langue française, MM. J.-L. Côté et P.-E. Lessard, devaient se succéder avant la nomination de M. Patrick Burns. M. Bennett, pour des considérations d'ordre personnel, a cru bon de faire fi des droits de nos compatriotes. On nous rapporte que M. Bennett avait auparavant promis le fauteuil sénatorial à un conservateur de langue française de l'Alberta, personnage en vue qui avait bien réussi dans les affaires. M. Bennett, qui a passé une bonne partie de sa vie en Alberta, était parfaitement au courant de l'entente intervenue entre les groupes majoritaire et minoritaire de la province.

M. Bennett a brisé la tradition

Impulsif, ayant un penchant pour les coups de théâtre, M. Bennett a brisé la tradition dans une main de ceux qui tâcheront d'étudier à fond les multiples problèmes que posent la situation internationale et les guerres contemporaines. Une fois la sauvegarde déchaînée, l'homme perd la raison. Et les nations, le sens de l'humanité.

circumstance tout à fait particulière. C'était en 1931. Les amis de M. Patrick Burns célébraient le soixante-quinzième anniversaire de naissance de ce pionnier. M. Burns, Irlandais catholique, était intéressé dans les grandes entreprises, dans la banque, les assurances, etc. M. Bennett l'avait bien connu. Bien qu'ayant affiché des tendances plutôt libérales, M. Burns était resté l'ami du chef conservateur. M. Bennett fut invité à assister au banquet offert au septuagénaire. Il voulut marquer son amitié et couronner une longue carrière de travail et de succès en annonçant, au banquet même, la nomination de M. Burns au Sénat. On dit que M. Bennett entretenait secrètement l'espoir de réparer l'injustice commise à l'endroit des Canadiens français. L'âge avancé de M. Burns permettait de supposer en effet que l'on aurait à lui trouver un successeur peu de temps après sa nomination. M. Bennett a perdu le pouvoir avant d'avoir eu l'occasion de désigner un sénateur albertain de langue française.

L'incident Oliver

La nomination de M. Burns n'en était pas moins regrettable. M. Frank Oliver avait lui-même, dans son journal, *The Edmonton Bulletin*, du 12 juin 1923, préconisé le respect de l'entente qui voulait que les Franco-Albertains eussent toujours un représentant au Sénat. Il y avait alors une vacance à la Chambre haute, vacance causée par la mort du sénateur Forget. Les amis de M. Oliver voulaient qu'il posât sa candidature. Longtemps député à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, puis représentant de l'Alberta aux Communes, enfin ministre de l'Intérieur dans le dernier cabinet Laurier, M. Oliver méritait qu'on lui accordât un traitement de faveur. La politique l'avait ruiné. Malgré tout, M. Oliver affirmait dans son journal qu'un sénateur Forget devait succéder à un sénateur de langue française, invoquant le principe que la raison d'être du Sénat était la protection des droits constitutionnels des minorités. M. Oliver appuya la candidature de M. Côté, qui fut élu au Sénat quelques jours après.

On veut faire nommer M. Bowlen

Il est donc raisonnable d'insister pour qu'une tradition si heureuse soit renouvelée. Les Franco-Albertains comptent beaucoup sur le premier ministre pour que justice leur soit faite. M. Mackenzie King était au pouvoir en 1923 lors de l'incident Oliver. Il est par conséquent au courant de la question. A tort ou à raison, l'on prétend qu'il y a danger qu'on nomme de nouveau un sénateur de langue anglaise pour succéder à M. Burns. Celui-ci était un Irlandais catholique. Sa nomina-

tion a éveillée les exigences de son groupe ethnique. Les interventions politiques aidant, il s'agit de faire nommer au Sénat un Irlandais catholique, M. John-James Bowlen, député de Calgary à Edmonton. M. Bowlen était leader libéral à la Chambre provinciale. On l'aurait persuadé d'abandonner la direction du parti en faveur d'un nouveau chef, en lui promettant un fauteuil sénatorial. Que M. Bowlen soit nommé au Sénat, cela regarde le parti et tout particulièrement M. Gardiner, le ministre de l'Agriculture et le chef politique libéral de l'Ouest. Mais cela ne veut pas dire que M. Bowlen peut ou doit être nommé au Sénat à la place d'un Canadien français.

Il s'agit de reprendre nos positions en Alberta

On prétend aussi que les Canadiens français ont repris en Saskatchewan ce qu'ils avaient perdu en Alberta, lorsque M. Arthur Marcotte a été élu au Sénat, le même jour que M. Burns, le 6 juillet 1931. M. Marcotte, il est vrai, a remplacé un sénateur anglo-protestant; mais il était grand temps que l'on corrigeât une injustice commise en 1917 à l'endroit de nos compatriotes de la Saskatchewan. En 1905 M. Benjamin Prince, de Battleford, avait été nommé sénateur de langue fran-

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le Canada prétend que le Grincheux moque le Devoir. Admettons que c'est vrai. Souvent le Canada en fait autant de lui-même, s'il avait notre impartialité!

Dans la Presse de samedi dernier, un dessin présente des broderies religieuses pour chaussettes, voiles de tabernacle, etc. L'en-tête porte: *Lingerie d'hôtel*. La coquette, c'est le cas de le dire, n'a rien à se reprocher; elle peut même être sacrée.

La Führer a prouvé, hier, que les discours n'a pas perdu de son importance. Jamais dans l'histoire on n'a attaché autant d'intérêt aux paroles d'un orateur.

Des naifs et des retardataires croyaient que M. Hitler allait tout bonnement déclarer la guerre. Se peut-il qu'on oublie que le seul mérite de la Société des Nations (à part, peut-être, celui de procurer des joyeuses aux politiciens), c'est d'avoir réussi à supprimer, non pas les guerres, mais les déclarations de guerre?

Une dépêche nous apprend que le gouvernement britannique peut compter sur l'appui des nations du Commonwealth dans la crise actuelle.

Une personne sur dix ne sait dans l'Empire ce que sont les Sudètes, ni ce qu'ils mangent, ni où ils nichent; mais tout le monde serait disposé, d'après cette dépêche, à se faire passer la figure pour qu'ils restent où ils sont, wherever that be.

Nos adieux se sont une fois de plus pris aux cheveux, hier. Capentant, quand on leur a rappelé que le conseil municipal forme le second salon de la race, il se sont pacifiés. Aux gens vraiment bien élevés point n'est besoin de rappeler qu'ils sont dans un salon: il ne leur arrive pas de l'oublier.

Ce qui importe surtout pour le tourisme, c'est que les routes soient planes et que les bourses ne le soient pas.

L'actualité

Alexandre Carli

Alexandre Carli, sculpteur, artiste statuaire, l'un des pionniers de l'enseignement des beaux-arts au Canada français, peut-être même au Canada, est décédé, la semaine dernière, à l'âge de 76 ans, en sa très modeste maison du boulevard Crémazie, dans la partie de cette large voie avoisinant le peu de vraie campagne qui subsiste encore dans les limites du grand Montréal urbain. Il était, depuis plusieurs années, mon voisin d'en face, que je connaissais un peu de vue mais dont j'ignorais même le nom. C'est à la suite de son décès, plusieurs jours après, qu'un ami vient de me l'apprendre, me suggérant de publier une notice biographique de celui qui fut le premier professeur du maître Alfred Laliberté, l'intime de Philippe Hébert et d'Eugène Dyonnel.

La grande ville produit de ces phénomènes d'anonymat. On vit à côté de gens, en ignorant tout de ce qu'ils sont, il arrive, comme l'on voit, que l'on y perde. Je n'aurai connu qu'après sa mort mon vieux voisin, ce beau vieillard à barbe blanche, qui s'arrêtait parfois, dans sa promenade à pas lents, à regarder les fleurs de mon jardin, qui manquait rarement, ces semaines dernières encore, d'être sur son balcon, à l'heure du crépuscule, pour contempler les splendeurs du soleil à son coucher. Le site du boulevard Crémazie, à cet endroit, est particulièrement propice à ce spectacle gratuit, mais qui ne mène pas de grandeur non plus que d'esthétique, si l'on peut dire. Rien n'obstrue la vision. L'oeil embrasse un vaste espace vers l'occident, découvre d'un coup la coupole du ciel, au-dessus du plateau désertique, à peine boisé, qui s'étend jusqu'à la rivière des Prairies.

Nous croyions être les seuls, avec notre vieux voisin et ceux de sa famille, à connaître cet avantage de situation. Alfred Laliberté, le sculpteur, le connaissait aussi. C'est même l'un des premières choses qu'il m'a dites, quand je suis allé, avant-hier, à son atelier de la rue Ste-Famille, lui parler, plus exactement le faire parler de son art, professeur. Alexandre Carli, Laliberté m'apprend qu'il a passé plusieurs soirées de l'été dernier sur le balcon de notre vieux voisin.

Laliberté fut l'élève de Carli, dans les premiers temps du Conseil des Arts et Manufactures, en 1898 et 1899. Les cours de dessin et de modelage venaient de s'installer dans l'édifice tout neuf du Monument National. Carli lui-même avait auparavant étudié le dessin avec l'abbé Chabert, la peinture avec le Français Lorenz, la sculpture avec le Belge van Luppen. Il était devenu comme le directeur artistique de la maison Carli, fondée par son père, mais qui n'avait été avant lui qu'une simple entreprise commerciale en statuaire religieuse. Le père Thomas Carli, Italien né en Italie, était mouleur en plâtre. Le fils devait être sculpteur, créateur d'oeuvres nombreuses, qu'il n'a malheureusement pas signées, la plupart du temps, qui sont maintenant éparpillées aux quatre coins du Canada et des Etats-Unis. Il fut en effet un temps où la maison Carli était la seule en Amérique qui pût, grâce à son directeur, Alexandre Carli, produire des oeuvres originales dans la statuaire religieuse.

Alexandre Carli était fils d'un Italien et d'une Canadienne française, Mathilde Pichette. Très jeune, à dix-neuf ans, il épousait, lui aussi, une Canadienne française, Hedwige Couture. Ce fut elle qui détermina sa vocation artistique, qui insista pour qu'il prit des leçons au lieu de s'en tenir au métier de mouleur qui avait été celui de son père. Les circonstances ne permirent malheureusement pas qu'il possédât ses études de bien loin. L'enseignement des arts à cette époque, vers les 1880, était assez pauvre à Montréal. Il y avait parfois des artistes de passage, comme Luppen et Lorenz; mais il n'y eut l'abbé Chabert, qui avait improvisé un premier atelier dans un immeuble de la rue Craig. Le jeune Carli n'eut pas l'avantage d'aller se former en Europe: sa famille le retenait à Montréal. Il devait cependant devenir le premier professeur de modelage du Conseil des Arts et Manufactures. C'est là qu'Alfred Laliberté fut au nombre de ses premiers élèves. Plus tard, vers 1910, un autre sculpteur qui s'est fait une réputation, Elzéar Soucy, recevait ses leçons au même endroit et du même professeur. Il y a une dizaine d'années à peine, c'est, encore Alexandre Carli qui, remarquant, à la fabrique de statues dont il était encore propriétaire, rue Notre-Dame est, voisine de l'immeuble du Devoir, un jeune homme,

Aimé Normandeau, qui était employé non pas à l'atelier mais à la comptabilité. Il avait découvert chez lui des aptitudes artistiques, lui donnait une première formation, l'engageait à continuer dans cette voie. Ce jeune homme, après avoir eu l'avantage d'étudier à Paris pendant quelques années, commence à faire sa marque; il est maintenant professeur de céramique à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

Tous ceux que nous avons rencontrés des gens qui ont connu Alexandre Carli s'accordent à lui reconnaître une qualité qui se fait assez rare dans le monde d'aujourd'hui, même dans le monde des artistes: la bonté, l'obligeance. Bon, obligeant, il le fut pour tous ceux qui vinrent en contact avec lui; et particulièrement pour les jeunes, quand il débistait chez eux un don artistique. Il voulait les voir profiter des avantages dont lui-même avait été privé, qui lui eussent pourtant permis de devenir un grand artiste. Alfred Laliberté, qui l'a eu comme premier maître, qui est resté son ami jusqu'à la fin, témoigne spontanément de ses aptitudes exceptionnelles: "Avec de la formation, dans un milieu favorable, il eût été un grand artiste. Chose sûre, c'est qu'il avait le don naturel, le coup de patte, le coup de pince qui fait le sculpteur. En un rien de temps, d'une motte de glaise, il ébauchait une statuette, réussissait un drapé."

Alexandre Carli, héritier de la fabrique de son père, est resté dans la statuaire commerciale. Il n'en faisait pas moins quelques oeuvres, fruits de ses dernières années principalement, qui sont remarquables. L'une d'entre elles est d'envergure, la frise à quelque deux cent cinquante personnages qui orne la grande nef de l'église de la Nativité, à Montréal. L'église du Sacre-Coeur, rue Ontario, possède des bas-reliefs qui sont de lui; l'église Saint-Alphonse, au boulevard Crémazie, un saint Alphonse sculpté sur bois. A son dernier domicile du boulevard Crémazie, Mesdemoiselle Carli gardait précieusement deux Christ impressionnants et diverses statuette.

Je n'aurai connu qu'après son décès et autrement que de vue mon vieux voisin de ces dernières années. La carrière d'Alexandre Carli, pionnier de notre enseignement des beaux-arts, méritait qu'on la signale.

E. B.

G. B.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

DEMAIN MERCREDI, 14 SEPTEMBRE 1938

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX

Lever du soleil, 5.30.
Coucher du soleil, 6.00.
Lever de la lune, 8.33.
Coucher de la lune, 10.45.
Premier quart, le 1er, à 0h. 38m. du soir.
Pleine lune, le 9, à 3 h. 5 m. du soir.
Dernier quart, le 16, à 10 h. 12 m. du soir.
Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 31m. du soir.

DEMAIN: NUAGEUX

Maximum et minimum:
Aujourd'hui maximum, 64.
Même date l'an dernier, 59.
Minimum aujourd'hui, 48.
Même date l'an dernier, 48.
BAROMETRE: 10 heures a.m. 29.80; 11 heures a.m. 29.55; MIDI, 29.56.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Mesle, 300e, St-Denis, Montréal.

Des étincelles qui peuvent causer une conflagration européenne

Le major Sutton-Pratt chargé d'aller à Eger et à Karlovy-Vary enquêter sur les troubles

LONDRES, 13 (S.P.A.) — Le premier ministre Chamberlain a réuni, à sa résidence officielle, le chef de l'opposition travailliste, M. Clement Attlee, et le chef de l'opposition libérale, sir Archibald Sinclair, pour les mettre au courant de la situation européenne et pour s'assurer leur appui en cas d'urgence. Le ministre des affaires étrangères a participé à la conférence.

A Londres, on dit que les incidents qui ont lieu dans la région des Sudètes sont des étincelles qui peuvent causer une conflagration européenne.

Le gouvernement a chargé le major R. Sutton-Pratt, attaché à la légation de la Grande-Bretagne à Prague, d'aller à Eger et à Karlovy-Vary enquêter sur des troubles. Les informations du major Sutton-Pratt permettent au gouvernement de recouper les nouvelles allemandes et les nouvelles tchécoslovaques.

Plusieurs pensent que le Reichsführer Hitler veut susciter des incidents en Tchécoslovaquie de manière à persuader le monde que l'Allemagne doit envoyer des troupes protéger la minorité des Sudètes et que, puisqu'il s'agit de protéger cette minorité, non pas de combattre la Tchécoslovaquie, les alliances de Prague avec Paris et Moscou ne doivent pas opérer.

Les ministres britanniques étudient le discours d'Hitler

LONDRES, 13 (S.P.A.) — Au numéro 10 de la rue Downing, aujourd'hui, le premier ministre Chamberlain, le chancelier de l'Echiquier sir John Simon, le ministre des affaires étrangères vicomte Halifax et le ministre de l'intérieur sir Samuel Hoare ont étudié le texte du discours que le Reichsführer Hitler a prononcé à Nuremberg hier soir. Le cabinet se réunira demain matin, à 11 heures, pour s'occuper de la crise européenne. Ce sera sa seconde séance de la semaine.

M. Chamberlain a donné à entendre qu'il ne convoquera le Parlement que si une décision très importante s'impose. Des observateurs disent que le premier ministre ne pourrait pas employer beaucoup de temps à répondre à des questions au Parlement et que, pour compenser cela, il tiendra les chefs de l'opposition au courant de la situation.

Le courtoage en amendes

M. Armand Tailleur, échevin du quartier Préfontaine, vient de découvrir un nouveau système de courtoage pour le moins imprévu et qu'il entend faire cesser.

On sait que les automobilistes qui, en oubli ou violation des règlements municipaux, laissent leur auto stationnée à un endroit plus longtemp que permis, trouvent à leur retour, dans leur voiture, une carte les invitant à aller payer l'amende à la Cour du record sous peine de poursuite en règle. Les automobilistes ont une répugnance très naturelle à aller s'acquiescer à la Cour du record en promiscuité avec les vagabonds, sauteurs, etc., sans compter la perte de temps. Les amis des échevins peuvent parfois s'en tirer sans trop d'ennuis, mais la situation est plus ennuyeuse pour le vulgum pecus des automobilistes. Or un employé municipal avait affirmé les billets. Il allait payer les amendes, au lieu et place des coupables, mais cherchait \$2.50 pour sa peine, par conséquent, il lui faudra désormais abandonner ce courtoage lucratif.

M. Valère Desjardins réélu président

Québec, 13 (D.N.C.) — M. Valère Desjardins, archiviste-statisticien de la ville, a été réélu hier soir, par acclamation, président du Syndicat professionnel des employés municipaux.

M. L.-P. Desjardins, assistant-greffier et secrétaire du maire Lucien Borne, a été réélu également par acclamation vice-président du Syndicat. Il en a été de même pour les autres officiers, M. Roland Marois, comptable en chef de la ville, réélu au poste de trésorier, M. Amédée Chouinard, paie-maître, au poste de secrétaire-financier; M. Maurice Lagacé, comptable du service des appropriations, au poste de secrétaire-archiviste; et M. E.-U. Allard, inspecteur en chef du fait, au poste de directeur.

A Genève

Genève, 13 (AP) — La tribune de la Société des Nations est libre et attend les représentants de la France et de la Grande-Bretagne pour la réponse à Hitler. M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères de France, est attendu à Genève jeudi; le vicomte Halifax, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, légèrement plus tard. Leurs discours sont attendus avec impatience.

Un porte-parole russe voit dans les tactiques nazies "un bluff pour prolonger la crise aussi longtemps que possible". Selon d'autres, Hitler est "un gamin qui siffle en traversant un cimetière". D'autres aussi prétendent que Hitler veut tenir l'Europe en alarme tant que les défenses du Rhin ne seront pas terminées. Alors, n'importe quoi pourra arriver.

Les troubles en Tchécoslovaquie

Prague, 13 (S.P.A.) — Au cours de troubles à Graslitz, un individu, qui serait un communiste, a fait feu sur des Allemands des Sudètes qui manifestaient. Il a atteint deux manifestants.

Des bombes ont éclaté à Eger et à Falkenau. A plusieurs endroits des Sudètes, la population demande non plus l'autonomie, mais l'union à l'Allemagne. On chante des chants nazis et on porte le svastika, ce qui est interdit.

Pie XI bénit la Semaine sociale de Sherbrooke

La Sainte-Trinité souhaite que cette Semaine sociale affermis la foi des catholiques du Canada et leur apostolat

A l'occasion de la prochaine Semaine sociale de Sherbrooke, le R. P. Archambault, S.J., directeur des Semaines sociales, a reçu la lettre suivante du cardinal Pacelli:

Dal Vaticano, le 5 août 1938.
R. P. J.-P. Archambault, S.J.,
Président des Semaines sociales du Canada.

Mon Révérend Père.
Le thème que l'organisation des Semaines sociales du Canada vient de choisir pour la session annuelle, dont vous annoncez au Saint-Père la célébration prochaine, est évidemment, à l'heure actuelle, ce qu'il y a de plus urgent à méditer pour le salut de la société en général, et pour la classe ouvrière en particulier. Rien, en effet, n'est plus à craindre de nos jours que le sort des nations et des individus dans tout ce qu'ils possèdent de religion, de moralité, de civilisation, de simple humanité, que ce communisme, dont les doctrines sapent les fondements mêmes de la société et visent à la destruction de toute valeur spirituelle, sans exclusion de la liberté de l'homme, de sa personnalité, de ses droits les plus imprescriptibles et cela pour un faux idéal de justice et d'humanité que l'expérience a déjà relégué dans le monde des rêves et dont elle montre actuellement dans les désastres de plusieurs nations les tristes conséquences.

A la lumière de l'encyclique "Divini Redemptoris", votre Semaine sociale va éclairer les esprits et fortifier les saines convictions. Elle rappellera aux âmes qui ne veulent pas être dupes du mensonge et de l'athéisme, la doctrine de la vérité sur le terrain de la question sociale; elle démasquera une fois de plus les faux prophètes; elle mettra en garde les bonnes volontés contre les embûches de l'erreur et de la passion haineuse. Surtout elle s'appliquera à indiquer les remèdes et à donner des armes pour un tel combat, où sont en jeu les valeurs suprêmes, telles que le salut temporel et éternel de l'homme, sa foi en Dieu et dans le bien, la prospérité matérielle et spirituelle de la patrie. Le grave et important travail auquel la Semaine sociale de Sherbrooke est appelée, a pour lui, dans la compétence bien connue de ses organisateurs et de ses maîtres, la meilleure garantie de succès. Avec son auguste message, Sa Sainteté est heureuse d'y ajouter l'autorité de Sa parole, de fortifier les volontés, d'exciter en tous l'ardeur d'une prompte réaction.

La foi et la piété traditionnelles de ce cher peuple canadien sont, de reste, elles aussi, de bien solides remparts contre les attaques du communisme menaçant. C'est afin que ces énergies surnaturelles ne languissent pas que Sa Sainteté joint à Son message la plus paternelle et fervente prière. Elle forme le vœu que les catholiques du Canada dans la fidélité aux devoirs de la vie chrétienne, prenant occasion de la lutte même, affermissent encore davantage leur adhésion aux doctrines de l'Eglise, aussi bien que leur multiple apostolat dans la vie privée, professionnelle et publique. Et avec la pleine et absolue certitude que dans l'accomplissement de ce vœu ils verront se réaliser toujours davantage les conditions de la paix et de la prospérité individuelle et sociale. Elle envoie de tout cœur aux organisateurs, aux professeurs et aux auditeurs de cette seizième session la Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, mon Révérend Père, en même temps que mes vœux personnels pour le meilleur succès de votre activité, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

E. Card. PACELLI.

Les Juifs d'Allemagne aux Etats-Unis

New-York, 13 (C.P.). — La fuite des Juifs d'Allemagne aux Etats-Unis est tellement considérable que le consulat américain de Berlin est noyé de papiers et vis-à-vis a décidé de ne plus émettre de visas avant le 1er janvier. Voilà ce qu'annonce le professeur Joseph Chamberlain, président du comité des réfugiés allemands. En 1934, pour l'année se terminant à la fin de juillet, le nombre de Juifs d'Allemagne réfugiés aux Etats-Unis s'est accru de 4,392 à 13,917. Pour l'année 1938, le "quota" global pour l'Allemagne et l'Autriche sera de 27,370.

Surplus de \$37,490

Québec, 13 (D. N. C.) — Le rapport financier de la Commission des écoles catholiques de Québec pour l'année 1937-38 a été déposé officiellement sur la table des commissaires, hier soir. Comme nous l'avons déjà annoncé, ce rapport, préparé par M. Maurice Samson, révèle que la commission a enregistré, au cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier, un surplus de \$37,490.98 dans ses opérations financières.

Si l'on tient compte du fait que, l'an dernier, les commissaires avaient terminé leurs opérations avec un déficit de \$11,096.21, on constate, suivant les données du rapport de M. Samson, une amélioration de \$48,587.19 dans les chiffres de 1937-38, comparativement à ceux de 1936-37.

Notons, en passant, que la dette nette de la Commission scolaire qui était, le 30 juin 1937, de \$5,095,431.88, se chiffrait le 30 juin dernier, à \$4,985,220.93, ayant donc subi une diminution de \$109,210.95.

Le congrès de la C.T.C.C. (Au moment d'aller sous presse)

LONDRES, 13 (S.P.A.) — Une dépêche que l'agence Reuters reçoit de Prague annonce que des chefs de la minorité allemande de la Tchécoslovaquie exigent un plébiscite dans les régions que peuple cette minorité.

Les résolutions du congrès de la C.T.C.C.

Conventions collectives, loi des salaires raisonnables et loi des syndicats professionnels

(De notre envoyé spécial) Theford-Les-Mines, 13 — Le Congrès de la C.T.C.C. a adopté ce matin une vingtaine de résolutions relatives aux conventions collectives, à la loi des salaires raisonnables et à la loi des syndicats professionnels. Voici l'objet des plus importantes:

Subsidiairement à un article adopté hier soir en faveur de l'amendement Kelly, le congrès demande au gouvernement d'exempter des effets du bill 19 les ateliers fermés consensuels et signés par les parties en cause.

On demande au gouvernement de fixer de nouveau à \$5 le prix de la carte de compétence, d'assujettir les travaux de chômage aux conventions collectives de travail, de n'apporter aucune modification aux conventions collectives existantes sans avoir consulté les parties intéressées, de favoriser partout où la chose est possible les conventions collectives afin de permettre à la Loi des conventions collectives de faire tout le bien qu'on attend d'elle, que la Loi des syndicats professionnels, la Loi des conventions collectives de travail et la Loi des salaires raisonnables soient amendés de manière qu'à l'occasion d'un renvoi abusif, et notamment d'un congédiement pour activités syndicales il soit prévu pour la personne affectée, des dommages équivalents à six mois de salaire, ou bien la réinstallation dans ses fonctions. Actuellement la Loi prévoit une poursuite devant les tribunaux criminels qui ne remédie pas au tort subi par la personne congédiée.

Les Arabes contents d'Hitler

Jérusalem, 13 (A.P.). — Un représentant des Arabes, parlant en marge des réflexions d'Hitler sur la situation en Palestine, a déclaré: "Nous ne sommes plus maintenant sans amis en Europe. Notre ultime succès comme nation reste entre les mains d'Hitler et de Mussolini, et non pas dans la France et l'Angleterre."

L'opinion du sud-est de l'Europe

Budapest, Hongrie, 13 (A.P.). — Les journaux du sud-est de l'Europe expriment aujourd'hui l'espoir que la paix sera maintenue, du moins temporairement.

L'organe officiel du gouvernement roumain, *România*, déclare que Hitler a diminué la tension européenne, mais que demain une nouvelle crise plus grave peut surgir. On laisse entendre que la Roumanie et la Yougoslavie resteront neutres en cas de guerre, si la Hongrie ne se range pas du côté de l'Allemagne. Dans les milieux hongrois on tient que la Hongrie restera neutre aussi longtemps que possible.

Le congé scolaire du samedi

Québec, 13 (D.N.C.) — Dans une lettre envoyée à M. J.-Emile Simard, président de la Commission scolaire de Québec, M. Cyrille Delage, surintendant de l'instruction publique, vient de donner son opinion sur la question controversée de la fixation du jour de congé hebdomadaire. En réponse à une demande de M. Simard, qui désirait connaître son sentiment sur ce point, il déclare qu'il n'a aucune hésitation à se prononcer en faveur du congé du samedi.

Le bâtiment à Québec

Québec, 13. — (D.N.C.) — Quatorze nouveaux permis de construction, représentant une somme de \$105,854, viennent d'être approuvés par la Commission d'Urbanisme.

Cela dépend de Prague

Rome, 13 (SPA) — Dans un article que publie le *Giornale d'Italia*, le journaliste fasciste Virginio Gayda déclare que c'est de Prague que dépend le règlement de la "grave crise" européenne et qu'il reste encore du temps pour la régler, mais que le délai ne doit avoir rien d'"excessif".

Henlein serait à Eger

PRAGUE, 13. (S.P.A.) — Le bruit court que le chef du parti des Sudètes, M. Konrad Henlein, est à Eger et qu'il viendra à Prague probablement demain, pour parler au président Benès.

"Provocation" — "La coupe est pleine"

BERLIN, 13. (S.P.A.) — Un porte-parole naziste qualifie de "provocation" l'imposition de la loi martiale dans certains districts de la Tchécoslovaquie. "Der Angriff", organe du ministre de la propagande Goebbels, déclare que la "coupe est pleine".

Les Sudètes veulent un plébiscite

(Au moment d'aller sous presse)

LONDRES, 13. (S.P.A.) — Une dépêche que l'agence Reuters reçoit de Prague annonce que des chefs de la minorité allemande de la Tchécoslovaquie exigent un plébiscite dans les régions que peuple cette minorité.

Les livres

"Anthologie des poètes catholiques"

Par Louis Chaigne — Un essai de Mme Jacques Maritain

Paris, 13. (P.C.-Havas). — L'éminent Louis Chaigne vient de faire paraître un ouvrage considérable, attendu depuis longtemps: La grande "Anthologie des poètes catholiques".

Cette anthologie est divisée en deux parties. D'abord les précurseurs, parmi lesquels figurent, à côté de Victor Hugo et de Lamartine, des poètes réputés "d'innocents", tels Verlaine et Charles Baudelaire, et même Arthur Rimbaud. D'autre part, les contemporains. Parmi ceux-ci figurent des poètes choisis de Jean-Pierre Altmann, de Loys Labèque, du truculent Fagus, et d'Adrien Mithouard. Charles Péguy y figure naturellement en bonne place avec une magnifique "Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres" et une déchirante "Résurrection des corps".

Mais Louis Chaigne a fait aussi une large place aux poètes catholiques français, représentés notamment par des poètes de Marie Noë, Henriette Charasson, Amélie Murat et Raissa Maritain. Cette dernière poétesse vient justement de faire paraître, en collaboration avec Jacques Maritain, un essai sur "La situation de la poésie", dans laquelle elle étudie le "sens et le non-sens de la poésie" et de "La magie de la poésie et sa mystique", tandis que Jacques Maritain étudie "La connaissance poétique" et "L'expérience du poète".

Les poètes catholiques ont donc, dans cet ouvrage, une place de premier ordre. C'est une anthologie qui sera lue avec intérêt par tous ceux qui aiment la poésie et qui veulent connaître la pensée catholique.

La duchesse d'Attholl et l'Espagne

La duchesse d'Attholl, députée au Parlement anglais, a appuyé de tout son cœur hier soir, au cours d'une conférence faite à l'issue du dîner offert par le comité monténégrin du *Canadian Relief Ship for Spain*, la campagne qui a pour but d'envoyer une cargaison de vivres, de fournitures médicales et de vêtements à l'Espagne rouge. Elle a déclaré que si l'Espagne rouge peut se procurer des armes et des vivres, le moral de ses troupes, déjà si magnifique, en recevra une nouvelle impulsion et sera en état de rendre douteuse la victoire de Franco. Elle a affirmé que les Espagnols fuient le régime de Franco et se réfugièrent en Espagne rouge. Si Franco gagne, ajouta-elle, il se peut qu'il ne donne pas un pouce de territoire à l'Allemagne ou à l'Italie, mais je ne vois pas comment il pourrait leur refuser quelque chose.

La duchesse d'Attholl et l'Espagne

Le sénateur Huggess avait présenté la duchesse; l'archevêque Scott l'a remerciée.

Mme Michel M. Dittman, 44 ans, 622, rue Richard, à Verdun, est décédée subitement chez elle ce matin. Son corps est à la morgue pour enquête.

A l'exposition de New-York

La France y aura un pavillon de 10,000 mètres carrés

Paris, 13 (P.C.-Havas). — Le pavillon de la France à l'Exposition internationale de New-York de 1939 occupera un emplacement de 10,000 mètres carrés. Il constituera une synthèse harmonieuse des divers aspects de la vie française aussi bien urbaine que paysanne.

Une place importante sera faite au domaine colonial de la France dont la représentation occupera une importante annexe de mille mètres carrés. L'édifice proprement dit du pavillon français occupera 6,000 mètres carrés, le reste de la superficie étant affecté aux accès ou aménagements en jardins. L'emplacement du pavillon de la France est spécialement bien situé en bordure du lac artificiel qui permettra aux architectes du pavillon de jouir de cette perspective. Le pavillon comprendra deux étages surmontés d'une terrasse qui servira de restaurant. La hauteur de l'édifice sera du maximum autorisé par le règlement général de l'Exposition: 14 mètres. Le rez-de-chaussée sera consacré à l'illustration du thème suivant: "L'appel des décors de la France et la vigueur de son armature nationale". Il sera entouré d'un passage intérieur de 100 mètres de long, puis par des arcades extérieures donnant sur l'avenue centrale de l'Exposition internationale.

Outre le bureau de renseignements, le rez-de-chaussée comportera un vaste salon de repos. Sur les murs, des maquettes et des photographies évoqueront toutes les activités françaises des moyens de transports, la marine marchande, le réseau routier qui est le plus dense du monde, l'aviation et les grandes réalisations techniques.

L'entresol sera consacré à "l'art, le luxe et l'élégance de la France moderne". Il comportera une collection de 400 pièces d'orfèvrerie, d'argenterie et de verrerie, œuvres des meilleurs artistes et artisans français ainsi que des exemplaires rares du travail accompli dans les manufactures nationales de porcelaine, de tapisseries, de Sévres, de Gobelins, et d'Aubusson. D'autres sections seront consacrées à la peinture, à la sculpture, aux arts de la céramique et de laque ainsi qu'aux soieries, aux bijoux, aux parfums et aussi à la mode, dont la participation sera particulièrement importante et comprendra la présentation de modèles inédits. C'est également à l'entresol que sera située une grande salle de conférence de 500 places munie d'appareils pour la présentation des films.

Les livres

"Anthologie des poètes catholiques"

Par Louis Chaigne — Un essai de Mme Jacques Maritain

Paris, 13. (P.C.-Havas). — L'éminent Louis Chaigne vient de faire paraître un ouvrage considérable, attendu depuis longtemps: La grande "Anthologie des poètes catholiques".

Cette anthologie est divisée en deux parties. D'abord les précurseurs, parmi lesquels figurent, à côté de Victor Hugo et de Lamartine, des poètes réputés "d'innocents", tels Verlaine et Charles Baudelaire, et même Arthur Rimbaud. D'autre part, les contemporains. Parmi ceux-ci figurent des poètes choisis de Jean-Pierre Altmann, de Loys Labèque, du truculent Fagus, et d'Adrien Mithouard. Charles Péguy y figure naturellement en bonne place avec une magnifique "Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres" et une déchirante "Résurrection des corps".

Mais Louis Chaigne a fait aussi une large place aux poètes catholiques français, représentés notamment par des poètes de Marie Noë, Henriette Charasson, Amélie Murat et Raissa Maritain. Cette dernière poétesse vient justement de faire paraître, en collaboration avec Jacques Maritain, un essai sur "La situation de la poésie", dans laquelle elle étudie le "sens et le non-sens de la poésie" et de "La magie de la poésie et sa mystique", tandis que Jacques Maritain étudie "La connaissance poétique" et "L'expérience du poète".

La duchesse d'Attholl et l'Espagne

La duchesse d'Attholl, députée au Parlement anglais, a appuyé de tout son cœur hier soir, au cours d'une conférence faite à l'issue du dîner offert par le comité monténégrin du *Canadian Relief Ship for Spain*, la campagne qui a pour but d'envoyer une cargaison de vivres, de fournitures médicales et de vêtements à l'Espagne rouge. Elle a déclaré que si l'Espagne rouge peut se procurer des armes et des vivres, le moral de ses troupes, déjà si magnifique, en recevra une nouvelle impulsion et sera en état de rendre douteuse la victoire de Franco. Elle a affirmé que les Espagnols fuient le régime de Franco et se réfugièrent en Espagne rouge. Si Franco gagne, ajouta-elle, il se peut qu'il ne donne pas un pouce de territoire à l'Allemagne ou à l'Italie, mais je ne vois pas comment il pourrait leur refuser quelque chose.

Cela dépend de Prague

Rome, 13 (SPA) — Dans un article que publie le *Giornale d'Italia*, le journaliste fasciste Virginio Gayda déclare que c'est de Prague que dépend le règlement de la "grave crise" européenne et qu'il reste encore du temps pour la régler, mais que le délai ne doit avoir rien d'"excessif".

A l'exposition de New-York

La France y aura un pavillon de 10,000 mètres carrés

Paris, 13 (P.C.-Havas). — Le pavillon de la France à l'Exposition internationale de New-York de 1939 occupera un emplacement de 10,000 mètres carrés. Il constituera une synthèse harmonieuse des divers aspects de la vie française aussi bien urbaine que paysanne.

Une place importante sera faite au domaine colonial de la France dont la représentation occupera une importante annexe de mille mètres carrés. L'édifice proprement dit du pavillon français occupera 6,000 mètres carrés, le reste de la superficie étant affecté aux accès ou aménagements en jardins. L'emplacement du pavillon de la France est spécialement bien situé en bordure du lac artificiel qui permettra aux architectes du pavillon de jouir de cette perspective. Le pavillon comprendra deux étages surmontés d'une terrasse qui servira de restaurant. La hauteur de l'édifice sera du maximum autorisé par le règlement général de l'Exposition: 14 mètres. Le rez-de-chaussée sera consacré à l'illustration du thème suivant: "L'appel des décors de la France et la vigueur de son armature nationale". Il sera entouré d'un passage intérieur de 100 mètres de long, puis par des arcades extérieures donnant sur l'avenue centrale de l'Exposition internationale.

Outre le bureau de renseignements, le rez-de-chaussée comportera un vaste salon de repos. Sur les murs, des maquettes et des photographies évoqueront toutes les activités françaises des moyens de transports, la marine marchande, le réseau routier qui est le plus dense du monde, l'aviation et les grandes réalisations techniques.

L'entresol sera consacré à "l'art, le luxe et l'élégance de la France moderne". Il comportera une collection de 400 pièces d'orfèvrerie, d'argenterie et de verrerie, œuvres des meilleurs artistes et artisans français ainsi que des exemplaires rares du travail accompli dans les manufactures nationales de porcelaine, de tapisseries, de Sévres, de Gobelins, et d'Aubusson. D'autres sections seront consacrées à la peinture, à la sculpture, aux arts de la céramique et de laque ainsi qu'aux soieries, aux bijoux, aux parfums et aussi à la mode, dont la participation sera particulièrement importante et comprendra la présentation de modèles inédits. C'est également à l'entresol que sera située une grande salle de conférence de 500 places munie d'appareils pour la présentation des films.

Les livres

"Anthologie des poètes catholiques"

Par Louis Chaigne — Un essai de Mme Jacques Maritain

Paris, 13. (P.C.-Havas). — L'éminent Louis Chaigne vient de faire paraître un ouvrage considérable, attendu depuis longtemps: La grande "Anthologie des poètes catholiques".

Cette anthologie est divisée en deux parties. D'abord les précurseurs, parmi lesquels figurent, à côté de Victor Hugo et de Lamartine, des poètes réputés "d'innocents", tels Verlaine et Charles Baudelaire, et même Arthur Rimbaud. D'autre part, les contemporains. Parmi ceux-ci figurent des poètes choisis de Jean-Pierre Altmann, de Loys Labèque, du truculent Fagus, et d'Adrien Mithouard. Charles Péguy y figure naturellement en bonne place avec une magnifique "Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres" et une déchirante "Résurrection des corps".

Mais Louis Chaigne a fait aussi une large place aux poètes catholiques français, représentés notamment par des poètes de Marie Noë, Henriette Charasson, Amélie Murat et Raissa Maritain. Cette dernière poétesse vient justement de faire paraître, en collaboration avec Jacques Maritain, un essai sur "La situation de la poésie", dans laquelle elle étudie le "sens et le non-sens de la poésie" et de "La magie de la poésie et sa mystique", tandis que Jacques Maritain étudie "La connaissance poétique" et "L'expérience du poète".

La duchesse d'Attholl et l'Espagne

La duchesse d'Attholl, députée au Parlement anglais, a appuyé de tout son cœur hier soir, au cours d'une conférence faite à l'issue du dîner offert par le comité monténégrin du *Canadian Relief Ship for Spain*, la campagne qui a pour but d'envoyer une cargaison de vivres, de fournitures médicales et de vêtements à l'Espagne rouge. Elle a déclaré que si l'Espagne rouge peut se procurer des armes et des vivres, le moral de ses troupes, déjà si magnifique, en recevra une nouvelle impulsion et sera en état de rendre douteuse la victoire de Franco. Elle a affirmé que les Espagnols fuient le régime de Franco et se réfugièrent en Espagne rouge. Si Franco gagne, ajouta-elle, il se peut qu'il ne donne pas un pouce de territoire à l'Allemagne ou à l'Italie, mais je ne vois pas comment il pourrait leur refuser quelque chose.

Cela dépend de Prague

Rome, 13 (SPA) — Dans un article que publie le *Giornale d'Italia*, le journaliste fasciste Virginio Gayda déclare que c'est de Prague que dépend le règlement de la "grave crise" européenne et qu'il reste encore du temps pour la régler, mais que le délai ne doit avoir rien d'"excessif".

La duchesse d'Attholl et l'Espagne

La duchesse d'Attholl, députée au Parlement anglais, a appuyé de tout son cœur hier soir, au cours d'une conférence faite à l'issue du dîner offert par le comité monténégrin du *Canadian Relief Ship for Spain*, la campagne qui a pour but d'envoyer une cargaison de vivres, de fournitures médicales et de vêtements à l'Espagne rouge. Elle a déclaré que si l'Espagne rouge peut se procurer des armes et des vivres, le moral de ses troupes, déjà si magnifique, en recevra une nouvelle impulsion et sera en état de rendre douteuse la victoire de Franco. Elle a affirmé que les Espagnols fuient le régime de Franco et se réfugièrent en Espagne rouge. Si Franco gagne, ajouta-elle, il se peut qu'il ne donne pas un pouce de territoire à l'Allemagne ou à l'Italie, mais je ne vois pas comment il pourrait leur refuser quelque chose.

Cela dépend de Prague

Rome, 13 (SPA) — Dans un article que publie le *Giornale d'Italia*, le journaliste fasciste Virginio Gayda déclare que c'est de Prague que dépend le règlement de la "grave crise" européenne et qu'il reste encore du temps pour la régler, mais que le délai ne doit avoir rien d'"excessif".

La duchesse d'Attholl et l'Espagne

La duchesse d'Attholl, députée au Parlement anglais, a appuyé de tout son cœur hier soir, au cours d'une conférence faite à l'issue du dîner offert par le comité monténégrin du *Canadian Relief Ship for Spain*, la campagne qui a pour but d'envoyer une cargaison de vivres, de fournitures médicales et de vêtements à l'Espagne rouge. Elle a déclaré que si l'Espagne rouge peut se procurer des armes et des vivres, le moral de ses troupes, déjà si magnifique, en recevra une nouvelle impulsion et sera en état de rendre douteuse la victoire de Franco. Elle a affirmé que les Espagnols fuient le régime de Franco et se réfugièrent en Espagne rouge.



Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

C'est dans notre âme qu'habite notre idéal: il s'est formé avec ce que nous avons de meilleur... hélas! c'est également dans notre âme qu'il rencontre les plus sérieux obstacles!

Ceux de l'extérieur comptent peu si nous sommes inébranlablement fidèles au noble but que nous poursuivons.

Personne ne peut rien contre notre pensée, personne ne peut nous enlever notre idéal et c'est en ce sens que nous sommes libres malgré toutes les contraintes et toutes les chaînes.

L'esprit échappe à la matière, notre pensée, notre volonté, sont à nous: personne ne peut saisir cette flamme qui brûle et se dérobe en même temps.

Une telle certitude donne le courage d'agir et enlève tous les doutes sur la valeur de nos actions.

Que les pauvres êtres qui se traînent dans les ténèbres de l'incertitude et se demandent sans cesse s'il vaut mieux faire ceci que cela, se pénètrent donc d'une vérité essentielle: en accomplissant vaillamment le devoir le plus immédiat, le second devoir deviendra plus évident.

L'action énergique et persévérante prévient le découragement et l'on est sûr de ne pas se tromper, quand, chaque jour, on fait son devoir, si monotone et si pénible qu'il paraisse.

Renoncer à l'espoir, se fixer dans son malheur sans un effort pour en sortir, c'est chasser l'idéal de son âme ce n'est pas de la résignation, c'est de la lâcheté: "Aide-toi et le ciel t'aidera".

Mettez un idéal devant les petits enfants, qu'ils le voient clairement comme ils voient une étoile dans le ciel. Les centaines d'enfants qui, en ce moment, rentrent à l'école ont besoin de cet idéal de leur âge qui est un principe de lumière, de rectitude et de force. Tous ceux qui ont charge d'âmes d'enfants doivent avoir conscience de la nécessité d'avoir en eux cet idéal afin de pouvoir planter dans l'esprit et le cœur de leurs petits ce besoin d'élévation et de noblesse qui jamais ne disparaîtra s'il a été bien alimenté par eux, leurs éducateurs.

La force, vous devez en doter les enfants. Hélas! on ne la crée pas en épargnant à l'enfant tout effort et tout sacrifice... on la crée encore moins en le brutalisant et en ne faisant usage que de son autorité.

Faites-leur aimer leurs études, leurs obligations d'élèves, donnez-leur la fierté du travail bien exécuté et vous en ferez des hommes.

Quand, chez lui, le petit enfant a appris à supporter les désagréments sans réclamer bruyamment, à faire volontairement le sacrifice de ce qu'il préfère pour rendre service ou faire plaisir, il est préparé à profiter d'un enseignement plus haut et plus large.

Il n'est pas nécessaire d'une longue expérience pour découvrir que le découragement est notre plus dangereux ennemi et il revêt tant de formes! Découragement dû aux autres, à l'insuccès, au manque de confiance en soi... au fond, nous trouverions facilement que cette tendance au découragement remonte à la gaucherie ou à la dureté de ceux qui ont tenu l'enfant sous leur autorité sans leur accorder leur bienveillance, leur indulgence et leur approbation quand elles étaient méritées... Ils sont bien coupables.

Le découragement, le doute de soi est un grand mal qui accompagne les malheurs toute leur vie comme un mauvais génie. Le découragement n'est jamais justifié et une âme énergique ne rend jamais les armes. De toutes nos forces, luttons contre les tentations du découragement. Elles mènent à la perte de toute notre valeur.

Et, de grâce, armons nos petits contre cette puissance dissolvante. Le premier moyen, c'est de les aimer, c'est-à-dire de les comprendre, de deviner leurs difficultés, de les encourager, de remarquer et de louer leurs efforts, même et surtout s'ils n'entraînent pas le succès.

S'ils savent que vous constatez qu'ils font leur possible, vous doublez leur force pour continuer leur travail.

Vos reproches, vos punitions, vos ironies, vos dédains, autant de pierres avec lesquelles vous détruisez leurs pauvres petites forces. Vous en faites des incapables et des découragés et vous en porterez la responsabilité. Un encouragement et une petite louange valent plus que dix réprimandes.

FADETTE

La vieille cité de Carcassonne est "incendiée" pour la 40e fois

Carcassonne (France) — La cérémonie annuelle, dont l'origine remonte à 1898, de l'embrasement de Carcassonne, la cité aux murs moyennageux, vient d'avoir lieu encore une fois devant plus de 10.000 spectateurs qui contempleront ce spectacle typique. C'était la 40e fois que Carcassonne était dévorée par les flammes.

Bien entendu, Carcassonne n'est pas brûlée "pour de bon", du reste, elle ne pourrait pas l'être, car ses tours historiques et ses murs antiques sont en ciment et en pierre incombustibles, mais les spectateurs ont eu réellement l'impression que l'antique cité était en flammes. On obtient ce résultat grâce à des feux d'artifice habilement exécutés. La forteresse féodale est léchée par les flammes et les fortifications semblent drapées de feu. Des centaines de Français retournent à Carcassonne chaque année pour assister à ce spectacle inoubliable.

Miss Katherine Woods, qui trouve que cet "incendie" mérite la traversée de l'océan, l'a décrit dans un article du *New York Times* comme suit: "Le spectacle le plus grandiose est l'incendie de la cité. Elle ne fut naturellement jamais détruite. Mais si elle avait été conquise et brûlée, c'est ainsi qu'elle serait apparue il y a 600 ans. Un tison enflammé jeté par ici et embrasant un mur, un autre ici sur cette tour, une terrible flamme jaillit soudainement entre les deux, une autre encore, jusqu'à ce que les murs commencent à s'effondrer et que les grandes tours tombent. Puis le château disparaît; puis cette église exquise avec sa beauté gothique septentrionale dans le Midi de la France. Et tout semble fini; les flammes meurent; la citadelle disparaît entièrement dans l'ombre. Pendant un moment l'ombre recouvre tout.

"Puis, dans une teinte argentée divine, toute cette belle ville perdue, revient à la vie. Quand la lumière argentée disparaît, nous regagnons nos voitures et nous partons, à travers les rues sinueuses, par la porte Narbonnaise; nous grimpons cette rue étroite entre ses anciennes maisons, et descendons de voiture Place de l'Eglise. Nous avons été loin dans la campagne — des centaines d'entre nous — pour contempler ce spectacle inoubliable. De tous les points à la ronde, des voitures amènent des visiteurs sur les collines environnantes. Maintenant, tout est fini, et Carcassonne a repris sa physionomie habituelle.

La taille ajustée des nouveaux manteaux



Grandes fêtes à Lisieux

Paris, 3 septembre (P.G.-Havas) — Le 30 septembre prochain, le Carmel de Lisieux, qui fut le couvent de sainte Thérèse, fêtera le centenaire de sa fondation.

Le Souverain Pontife a désigné le cardinal Piazza, patriarche de Venise, pour le représenter aux cérémonies qui marqueront le centenaire de ce couvent célèbre dans le monde entier. Au cours de trente années écoulées, il fut visité par des milliers de fidèles, et acquit une renommée mondiale du fait que c'est dans son cloître que vécut la petite Sœur Thérèse, de 1889, date à laquelle elle prit le voile, jusqu'à sa mort survenue en 1897. La sainte avait alors 24 ans. C'est au Carmel de Lisieux que des nouvelles révélant sa sainteté se répandirent dans tous les pays. C'est également là qu'elle écrivit sa biographie spirituelle "Histoire d'une Ame", qui a été traduite dans de nombreuses langues et dont le tirage total atteint cinq millions d'exemplaires.

Le Carmel de Lisieux possède quatre chapelles construites grâce aux libéralités de donateurs, parmi lesquels comptent de nombreux Canadiens. A l'intérieur de l'une d'elles s'élève la statue en marbre de sainte Thérèse. Dans ses doigts, elle tient une rose en or massif, offerte par le pape lors de la canonisation de la petite sainte normande, pour laquelle on sait que le Pape a une particulière dévotion. C'est Mgr François Picard, évêque de Lisieux et d'Evreux, qui présidera aux cérémonies du 30 septembre qui attireront certainement des milliers de pèlerins non seulement de toute la Normandie, mais de la France entière et de l'étranger. Le Carmel, avec ses nombreuses chapelles, gigantesque basilique de paix construite sur les hauteurs qui entourent Lisieux, évoquera la gloire de sainte Thérèse et son cher couvent où elle vécut les huit dernières années de sa vie. On sait que celui-ci est encore dirigé par la Mère supérieure qui est la sœur cadette de sainte Thérèse et qui participera aux cérémonies. Les pèlerins pourront également visiter la maison de la famille Martin où Thérèse passa une partie de son enfance et qui est conservée exactement dans l'état où elle était alors.

Des trains spéciaux partiront de Paris, de Rouen, de Chartres et de Cherbourg, pour conduire à Lisieux la foule de pèlerins.

A l'Oeuvre des Tabernacles

Vendredi prochain, le 16 septembre, aura lieu l'ouverture des réunions de l'Oeuvre des Tabernacles, à la Congrégation de Notre-Dame, 3040 Sherbrooke ouest. Cette oeuvre, dont le siège est à Rome, et qui est très répandue dans le monde entier, n'a d'autre but que de fournir de linge d'autel les missions pauvres. C'est donc la plus belle des oeuvres, puisqu'elle s'adresse directement à Jésus, à Celui qui a dit: "J'étais nu, et vous m'avez vêtu; venez les" élus de mon Père".

Ici, à Montréal, aux premiers jours de Ville-Marie, avec le concours et sous la protection de la vénérable Marguerite Bourgeoise, Jeanne Leber, jeune fille du meilleur monde de l'époque, fonda une filiale de l'oeuvre des Tabernacles. Elle choisit de vivre en recluse, dans une petite chambre de l'ancienne maison-mère, adossée au tabernacle, et passa là le reste de sa vie à confectionner et à broder des bannières, des chapes, des chasubles, etc., qui sont de pures merveilles et que l'on peut encore admirer à la maison-mère actuelle, ainsi qu'au musée de Notre-Dame.

Nous faisons donc appel à toutes les dames qui sont déjà membres de cette oeuvre, afin qu'elles soient exactes au rendez-vous du 16 prochain, mais, en plus, nous prions avec instance celles qui n'en font pas partie, de venir se joindre aux autres, pour grossir la petite armée des travailleurs du Saint-Sacrement.

Images pieuses

Chromo-couleurs au sépia

En chromo ou couleurs ces images se vendent 75c la douzaine. En sépia, 40c la douzaine. Voici la liste des sujets: 12 sujets différents pour Petits enfants. 12 sujets différents pour Premières communions. 12 sujets différents pour la Vierge. 12 sujets assorties-sépia seulement. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

La mode d'automne chez Dupuis

Élégance et grand chic

L'exposition des modes d'automne s'est brillamment inaugurée chez Dupuis Frères hier après-midi pour se répéter hier soir et cet après-midi.

L'affluence toujours grandissante à ces expositions a incité les directeurs à augmenter le nombre des parades de modes avec mannequins.

Le programme de cette élégante représentation était plus considérable que jamais cependant que le grand chic est toujours le même. Il faut noter que la plupart des coiffures sont en hauteur et les chapeaux continuent d'accentuer ce mouvement. Comme les coiffures dégageant la nuque, celle-ci doit être très soignée.

Les chapeaux d'automne, plus capricieux que jamais, sont faits de feutre, de velours, d'antelope, garnis de petits oiseaux, de plumes d'autruche, etc.

On voit encore la ligne princesse, mais le corsage blousant sur une large ceinture a tout l'air de vouloir s'imposer.

Du noir, beaucoup de noir pour le jour et le soir également.

Toutefois, dans les couleurs, les tons dominants sont bleu sarcelle, vert laurier, rouge violine.

Les lainages présentent un aspect semi-rugueux.

Les tweeds anglais et le bouclé français, le lainage Chevreton, les quadrilles écossais, les crêpes nous servent à confectionner de ravissants et pratiques modèles pour le sport et le matin, parmi lesquels "Croisière", "Pembroke", "Sport", "Collège classique" et "Sobre" étaient remarquables. Les vêtements pour les sports d'hiver sont très gais avec leurs couleurs contrastantes et très confortables par la coupe et les tissus employés.

Dans la section des robes d'après-midi plusieurs modèles ont été vraiment applaudis pour leur sobre élégance.

Des copies de Paquin, de Patou, de Lanvin, de Bruguère, de Mainbocher, etc., et des originaux de Cartwright tels que "Campus Fleury", "Relour", "Madame", "Jeunesse", "Améthyste" et plusieurs autres sont des modèles vraiment bien inspirés.

Le velours de Lyon, le crêpe satin, le taffetas, le crêpe façonné, les taffetas popeline et le lainé composé de somptueux modèles pour le soir. "Ingénue" d'après Mainbocher, "Duchesse" d'après Patou, "Romance" d'après Lanvin, "Hôtesses" d'après Schiaparelli et plusieurs autres ont bien mérité les applaudissements de l'assistance.

Le cortège de la mariée, vraiment magnifique, a clôturé avec brio cette exposition des modes d'automne. La robe de la mariée, de satin blanc français, est une adaptation d'Alix; les demoiselles d'honneur étaient habillées de velours de Lyon bleu de roi et rouge Malaga. Le voile de la mariée, décoré d'environ 500 appliques cousues à la main, et les chapeaux des membres du cortège sortent des ateliers de la maison Dupuis.

Mlle Amédine Forgues, rédactrice de la mode, a commenté le programme de cette exposition.

Recettes éprouvées

Les recettes qui sont publiées de temps à autres sous ce titre sont préparées et éprouvées par les économistes ménagers du ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, et viennent donc de source autorisée.

La récolte de tomates est abondante cette année, et les recettes suivantes sur la façon de faire des conserves pourront être utiles aux ménagères.

TOMATES ENTIERES MARINEES

1-4 boisseau de petites tomates vertes.
1 pinte d'eau bouillante.
3-4 tasses de sel marinades,
1 pinte de vinaigre.
3 livres de sucre brun.
1-4 c. à thé de poivre de cayenne,
1 c. à thé de cannelle,
1 c. à thé d'épices mélangées,
1 c. à thé de graine de céleri,
10 clous de girofle entiers.
Faites dissoudre le sel dans de l'eau bouillante. Mettez quelques tomates à la fois et faites bouillir douze minutes. Enlevez chaque tomate soigneusement avec une cuiller de bois pour ne pas la déformer, égouttez parfaitement et mettez dans des bocaux. Attachez les épices dans un sac de mousseline, mettez-les dans le vinaigre, ajoutez le sucre et faites bouillir jusqu'à léger épaississement. Enlevez le sac d'épices, versez le liquide sur les tomates jusqu'à ce que les bocaux soient pleins et boucher hermétiquement.



Achetez maintenant

ce dont vous avez besoin ou moyen du

PLAN BUDGETAIRE EATON

(Mode de Paiements Différés)

Des conditions faciles vous permettent d'acheter maintenant les meubles et articles d'ameublement nécessaires à l'embellissement de votre foyer. N'attendez plus pour meubler telle ou telle pièce, utilisez le Plan Budgétaire Eaton.

10% DEPOT

18 MOIS POUR PAYER les 10 MOIS POUR PAYER les achats de 50.00 et plus. achats de 15.00 et plus.

(moyennant un supplément équitable).

Pour détails, s'adresser au Bureau des comptes, septième étage.

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

CATSUP DE TOMATES

10 livres de tomates,
1-4 livre de sel,
1-2 once de clous de girofle entiers,
1-2 once de grains de poivre entiers,
1-2 pinte de vinaigre,
1-4 livre de sucre,
1 once de quatre-épices,
1-4 once de cayenne.

Faites mijoter les tomates jusqu'à ce qu'elles soient tendres et faites-en une purée en faisant passer à travers un tamis fin. Liez toutes les épices dans un sac de mousseline. Faites bouillir jusqu'à ce que ce soit assez épais, de préférence dans une chaudière émaillée. Embouteillez et bouchez quand c'est encore chaud.

COCKTAIL AUX TOMATES NO 1

18 tomates mûres,
1 tasse de céleri haché,
1-2 tasse d'oignons hachés,
2 c. à soupe de vinaigre,
3 piments verts doux,
1 piment rouge doux,
1 c. à soupe de sel,
1-4 tasse de sucre.

Lavez et coupez les tomates mais ne les pelez pas. Hachez les piments fin. Mélangez ensemble les tomates, le céleri, les oignons, les piments et le sel. Faites bouillir une demi-heure. Passez à travers une grosse passoire. Ajoutez le vinaigre et le sucre. Faites bouillir trois minutes. Bouchez dans des bocaux stérilisés.

COCKTAIL AUX TOMATES NO 2

1 boisseau de tomates,
1 petit pied de céleri,
1-2 c. à thé de poivre blanc,
1-4 tasse de vinaigre,
1 tasse d'oignons hachés,

4 c. à thé de sel.
Faites bouillir le tout ensemble vingt minutes. Egouttez et faites bouillir cinq minutes. Embouteillez et bouchez.

Grâce et liberté chez saint Augustin

PAR L'ABBE LAMBERT BOVY, PRETRE

"(...) mais il est également juste de faire connaître un peu à notre public instruit l'oeuvre que vous avez composée avec tant de méthode et de conscience. En feuilletant les pages chargées de doctrine du livre que vous leur présentez, vos lecteurs saisisseront mieux les données du grand problème que vous étudiez en saint Augustin et qui est d'une actualité de premier ordre. Ils verront plus nettement, sans pourtant arriver à expliquer le mystère, le rôle de la Grâce et celui de la Liberté; et, dans une maîtrise de si grave importance, ils tireront peut-être quelques conclusions pratiques destinées à exercer une influence sur leur conduite morale.

A une époque, "où il n'est plus permis aux chrétiens, disait Pie XI, d'être médiocres", l'étude des questions vitales que vous traitez dans votre ouvrage s'impose à ceux qui doivent comprendre toujours mieux leur vie spirituelle et la rendre sans cesse plus active." (Lettre-préface de M. Rosario Lesieur, P.S.S., doyen de la faculté de théologie).

Cette brochure se vend 75c franco au Service de librairie du Devoir 430 Notre-Dame est, Montréal.



Expérience et Expériences

Vous vous mettez à l'abri de toutes les "expériences", en confiant à la maison Lévillé qui compte près de 25 ans d'expérience dans l'art de TEINDRE et de NETTOYER tous vos articles tels que

Costumes — Manteaux — Paletots — Tapis — Draperies, etc. Il suffit d'appeler les

TEINTURIERS ET NETTOYEURS CONNUS

CHerrier 2152

Lévillé

BUREAU:

4368, Parthenais

ATELIER:

4371, Lafrance

Maison canadienne-française fondée depuis 1914.

Le Coup d'Aile

par GUY WIRTA

9. (Suite)

— Depuis qu'il est à la Claudette, Lancelot a renoncé à ses randonnées dans la forêt; il est toujours à l'heure aux repas; je n'ai plus à gronder Damien pour ses vagabondages à la suite de son père... Vraiment, j'étais inspirée, le jour où je décidai Lancelot à louer la Claudette!

— Espérons que la sagesse du père et de la fille durera!

— Pourquoi dites-vous cela, maman? Et puis, vous riez... Je voudrais savoir ce qui vous fait rire... L'arrivée de Damienne sauvait la marquise d'un interrogatoire en règle. Elle ne niait pas avoir ri...

C'est qu'elle n'avait pas en son genre la même confiance que sa fille et, bien des fois, elle s'était demandé:

— Quel avantage Lancelot peut-il tirer de la location de la Claudette à cet étranger, pour avoir accepté de si bon coeur l'ennui de louer sa chère maison?

Damienne s'avancait, fraîche comme une rose, dans la mousseline légère de sa robe; vêtue élégamment, comme chaque fois que la nécessité l'obligeait à une après-midi à Strasbourg, elle ne perdait pas son charme très jeune, l'expression candide de son regard franc; seulement, elle avait un pe-

tit air sage qui faisait l'enchantement de sa mère; ses pieds mignons ne volaient plus comme lorsqu'elle courait dans les sentiers de la forêt, et, si la jeunesse éclatait toujours dans le sourire lumineux de ses lèvres un peu fortes, elle mesurait ses paroles et ses gestes, un tantinet malheureuse de se trouver sous le feu des regards et désireuse pourtant de le cacher, par amour pour sa mère qui la dévorait des yeux.

La grand-mère hochait la tête d'un air désapprobateur: heureusement que la petite n'avait pas de penchant à la vanité et qu'elle ne savait lire que l'affection dans le regard maternel!

— Devinez qui j'ai rencontré tout à l'heure...

Damienne avait rapproché sa petite table et, assise, se dégageait posément.

Les deux femmes parlèrent, chacune selon ses préférences:

— Mathias, dit la vieille dame.

— Erwin, prononça la baronne, d'une voix vibrante.

— C'est Erwin, en effet, et Er-

win non puni, ce qui est un phénomène!

Mme de Franval parut mécontente de l'innocente raillerie de sa fille:

— Le métier de militaire n'a rien de réjouissant pour un jeune homme du caractère de ton frère; s'il aime la France, il déteste la moindre sujétion.

— Il peut supporter ce que supporte Mathias, dit la marquise, loquace.

La marquise n'ajouta rien, parce qu'elle était très occupée à examiner un jeune officier qui venait d'entrer et qui s'avançait vers leurs tables en clignant des yeux pour reconnaître les trois femmes. Son apparition soudaine provoqua les exclamations de bonheur de sa mère; il baissa la main de sa grand-mère, se laissa tomber sur la chaise placée en face de Damienne, en disant, à l'adresse de la jeune fille:

— De plus en plus belle!

Il était ainsi, d'une frivolité désespérante, ne s'arrêtant qu'aux choses extérieures, jugeant d'un coup d'oeil la toilette de sa mère

ou de Damienne, polinier comme une femme, s'amusant d'un rien et, cependant, dramatisant toutes choses, tour à tour désagréable et charmeur, selon qu'il avait plus ou moins gagné au jeu. Son père regretta qu'il ne fût pas venu au monde plus tôt, pour vivre la guerre et se tremper le caractère au feu des batailles; il était de ces mauvais sujets dont on fait les héros et qu'un élan de bravoure peut éveiller à jamais de l'assoupissement moral...

Maintenant, tout en croquant des gâteaux, il prenait un air mystérieux pour commencer quelque racontar que Damienne s'appropriait à n'écouter que d'une oreille; mais un nom fut prononcé qui retint son attention déjà distraite.

— J'ai des détails sur le monsieur qui a loué la Claudette... et, si je vous ai consacré mon après-midi, c'est bien pour vous raconter l'histoire...

— Oh! ton après-midi... N'exagère pas!

— Et vous, grand-mère, n'interrompez pas le narrateur.

— N'oubliez pas que Damien-

ne... — Je n'oublie rien, soyez tranquille. L'histoire est de celles que peuvent entendre les jeunes filles en robe rose... Donc, au reçu de votre lettre, je me suis mis en campagne, malgré Mathias qui me taillait d'indiscrétion. Avec la liste des "Africains", l'affaire a été toute seule... un ami de mon ami m'a renseigné sur le mélodrame qui a pour titre "Laurent Saint-Yves".

— Tu me fais peur! gémit Mme de Franval, reprise de ses premières inquiétudes.

— Le pauvre homme! songea la marquise... Cette fois, on ne l'invitera plus!

Erwin de Franval eut un geste d'impatience.

— Quand je dis mélodrame, c'est une façon de parler, maman. Laurent Saint-Yves se trouvait en Afrique; il connut à... j'ai oublié le nom... une jeune fille d'une rare beauté et de très noble famille; il se croyait aimé et, lorsqu'il eut à tenter une reconnaissance dans le Sud, il s'en alla, plein d'espoir, emportant, dit-on, les promesses de la

jeune beauté. Ce fut en plein désert qu'il apprit, par des officiers de passage, les fiançailles de celle qu'il aimait, avec un officier supérieur de son régiment. Le soir de ce jour, on le chercha vainement dans le campement et sur les pistes; on ne le trouva pas; un méhari manqua... seule, demeurait, sur le sable, l'outre pleine d'eau, détachée, sans doute, volontairement, de la bête.

Damienne eut un frémissement: toute sa jeunesse se révoltait...

— Volontairement! Tu ne veux pas dire que l'officier s'était enfui du camp pour chercher la mort? — Ma chère Minerve, ne prends pas cet air scandalisé et déduis ce que tu voudras du dernier chapitre de ce roman extraordinaire: au bout de trois jours, parait-il, on retrouva le malheureux sans méhari; il était étendu sur le sable, face au soleil, à moitié grillé, tu dois l'en douter...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprieétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

L'assemblée d'hier au conseil municipal

On vote une motion pour demander au gouvernement de mettre le recorder Semple à sa retraite — Vote de 15 contre 12 — Nombreux travaux votés — La question de la fumée — Les usines Angus et l'évaluation

Le conseil municipal a tenu une assemblée hier après-midi, sous la présidence du maire Raynault.

Il a d'abord adopté une longue liste de rapports du comité exécutif. Le conseil a accordé à la S. E. Corporation Ltd, au prix de \$11,491, le contrat pour réparer le tunnel de la rue Saint-Laurent; il rembourse \$2,50 à M. T. Brosseau pour les frais qu'il a payés à la suite d'une fausse condamnation comme employé colporteur sans licence; il accorde le contrat pour pavage permanent rue Chénévier, de Henri-Julien vers l'ouest, à la Sicily Asphaltum, au prix de \$1,508; il accorde le privilège de restaurant dans un kiosque au square Viger, à Mlle Yvonne Mondor, au prix de \$208,40, à partir du 1er septembre 1938 au 1er septembre 1939 au 1er mai 1940; il accorde à la maison Durancœur le contrat pour revêtement en asphalte, de la place Jacques-Cartier, de la rue Notre-Dame à la rue des Commissaires, au prix de \$2,784, ainsi que le revêtement d'asphalte de la rue des Commissaires, entre la place Jacques-Cartier et la rue Victor, au prix de \$2,670.

Le conseil accorde à M. J. Denis Dupras, le privilège de vente de rafraîchissement, au kiosque du carré Viger, au coin des rues Craig et Berri, au prix de \$208, de septembre 1938 à mai 1940; il accorde le même privilège pour la vespasienne de la place d'Armes, à L. P. Fortin, au prix de \$300, pour la même période.

Le conseil accorde à la maison Durancœur le contrat de pavage de la rue des Commissaires, entre la rue McGill et la place Royale au prix de \$2,396.

Le conseil accorde à la Nu-Way Oil Service, le contrat pour 335,000 gallons d'huile légère no 2, au prix de 7 1/2 sous le gallon. Il approuve les nouveaux règlements de l'Association de bienfaisance des pompiers et une contribution de la ville, pour une somme de \$165,000 au fonds de pension de ladite association.

Le conseil a aussi voté un crédit additionnel de \$18,040 pour uniformes de pompiers. Il a aussi voté une somme de \$125,000 pour venir en aide aux sociétés de charité et payer les déficits de ces organisations charitables.

Il accorde une subvention de \$12,783 par année, pendant vingt ans, à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes.

Le conseil change le nom de l'avenue Curzon, dans Notre-Dame-de-Grâce, en celui de Bessborough.

Interpellations et réponses

En réponse à certaines interpellations, M. Taillefer répond que lors de la prochaine assemblée le comité déposera devant le conseil les deux rapports au sujet du département des réclamations. M. Savignac dit qu'il veut ces deux rapports pour prouver s'il y a lieu les poursuites voulues devant les tribunaux, pour offense à sa réputation.

M. Raynault dit que cette semaine probablement, le comité présentera un rapport pour l'organisation et le travail du comité de centenaire montrealais. Une bonne partie de l'ouvrage est au point. M. Taillefer dit que le projet d'usine d'épuration a été écarté par Québec pour le moment. M. Raynault dit que si des contribuables ont dû payer plus cher, parce qu'ils ont reçu leurs comptes de taxe d'eau en retard, il demandera à la législature que ces sommes payées en surplus soient remboursées.

La fumée et les trains

M. Bray, échevin de Saint-Henri fait adopter la motion suivante: "Que, dans le but de remédier aux ennuis causés par la fumée, le Comité exécutif soit prié de faire, auprès des Compagnies de chemins de fer, des instances pour qu'elles transportent à l'île Perrot leur service de plaques tournoyantes (round houses) et que toutes les locomotives pénétrant dans la Cité ou y circulant soient mues à l'électricité."

Il fait aussi accepter unanimement cette autre motion.

"Que le Comité exécutif soit prié de prendre les mesures nécessaires pour qu'une allocation supplémentaire soit accordée, le plus tôt possible, aux chômeurs dont certains enfants fréquentent les écoles, afin de leur permettre de pourvoir à l'achat de chaussures pour ces enfants."

M. Seigler, échevin de Laurier, fait adopter une motion pour demander au comité exécutif d'établir une plage sur les bords de la rivière des Prairies.

Le conseil exprime aux familles éprouvées dans le désastre de Saint-Gregoire de Montmorency ses plus profondes sympathies.

Motion Bonnier

M. Bonnier, échevin du quartier Saint-Paul, fait adopter la motion suivante: "Que le Comité exécutif soit prié de reconsidérer sans délai les ré-

Les syndicats catholiques sont au nombre de 47,000

L'exemple de Chandler — La lutte contre certains bills Les nouveaux syndicats affiliés

(De notre envoyé spécial)

Thetford-les-Mines, Qué., 13 — Une grande activité règne au congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui, commencé dimanche matin, se poursuivra jusqu'à mercredi soir. L'assemblée générale du congrès siège chaque jour, le matin, l'après-midi et le soir, et de nombreux comités se réunissent en même temps pour préparer les résolutions qui seront soumises aux délégués. Dimanche, le congrès a adopté plusieurs résolutions. Voici l'objet des plus importantes: Le congrès félicite l'Ecole sociale populaire de Montréal d'avoir tenu l'an dernier une semaine syndicale ouvrière, et il lui suggère d'organiser cette année une semaine syndicale patronale. Le congrès félicite aussi le maire et le conseil municipal de Chandler d'avoir adopté une résolution de reconnaissance officielle du Syndicat Catholique national de cet endroit, on signale que s'il y a beaucoup de conseils municipaux sympathiques au mouvement syndical catholique, c'est la première fois qu'un conseil municipal adopte une telle résolution pour reconnaître un syndicat.

M. Brien, échevin de Rosemont, prie la Commission d'urbanisme de la ville de décrire désormais les variations faites par la ville pour l'élargissement, l'ouverture ou le prolongement des rues soit d'intérêt local ou général et suggère la manière dont le coût desdites expropriations devra être réparti. Voté à l'unanimité.

L'évaluation des usines Angus

MM. Taillon et Riel présentent la motion suivante qui est ajournée par M. Bray.

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de renouveler, pour un terme de quinze ans à compter du 1er mai 1937, la convention qui existait jusqu'à la fin de la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique et la Cité relativement à la limitation de l'évaluation des usines Angus, et ce aux conditions contenues dans l'ancien arrangement et à la condition additionnelle que ladite Compagnie cédera gratuitement à la Cité le terrain et les piliers lui appartenant, rue Rouen, suivant lettre de son président en date du 7 mai 1938.

Comme M. Brien propose que la question soit étudiée au cours d'un rapport de l'ordre du jour, M. Bray veut retirer son ajournement, mais M. Taillon s'y oppose en demandant à M. Bray d'observer l'avenir plus de soin dans l'examen des motions avant de demander un ajournement.

A l'ordre du jour

On commence ensuite l'étude des rapports consignés à l'ordre du jour.

On ajourne à plus tard la question de l'agrandissement du marché Bonsecours, puis celle de la carte d'identité. A ce sujet, le maire suggère à ceux qui ont des critiques à faire, de faire venir M. L. C. Farley, surintendant de la carte d'identité, pour donner des explications, mais on décide d'ajourner l'affaire, à cause de l'absence de certains échevins qui assistent présentement à un congrès sur les questions sportives.

On adopte deux règlements d'emprunt, l'un de \$125,000 pour renouveler un emprunt de Ville-Emard, et de \$50,000 pour renouveler un emprunt de la ville de Bordeaux. Ces deux villes ayant été annexées à Montréal, celle-ci a endossé leurs obligations du temps.

Le conseil adopte ensuite une série de rapports qui accordent à la maison Durancœur, de nombreux travaux de pavages: \$11,450, rue St-Ambroise, entre le chemin de Côte St-Paul et la rue Bérard; \$785, rue Richmond, entre la rue St-Jacques et le carré Richmond; \$267 pour la rue DesRivières, entre les rues Glackmeyer et St-Antoine; \$580 pour la rue de l'Inspection, entre les rues St-Jacques et St-Antoine; \$1,210, pour le carré Richmond; \$700, pour la rue de l'Aqueduc, entre les rues Rolland et Notre-Dame; \$660, pour la rue Lusignan, entre les rues St-Jacques et St-Antoine, et \$680 pour la même rue entre les rues Rolland et Notre-Dame; \$660, pour la rue Versailles, entre les rues Rolland et Notre-Dame, et \$780, pour la même rue, entre St-Jacques et St-Antoine; \$3,208 pour le carré Chabouillet, entre Notre-Dame et la gare du C. N.

Deux contrats à la maison Janin

Le conseil accorde deux contrats à la maison A. Janin Paving Co.: \$355 pour la rue St-Cécile, entre les rues St-Jacques et St-Antoine; \$567, pour la rue Montcalm, entre les rues St-Catherine et De Montigny.

Le conseil accorde à A. W. Kelly, le contrat pour trottoirs et escaliers sur les deux côtés de la rue Hôtel-de-Ville, entre les rues Ontario et St-Norbert, au prix de \$5,180.

Le recorder Semple

Le conseil vote une motion de MM. Bray et Dupuis pour demander au gouvernement de mettre le recorder Semple à sa retraite. M. Dupuis a attaqué vivement M. Semple.

La motion sur la retraite du recorder Semple a été votée par 15 contre 12. Voici le vote: Pour la mise à la retraite: MM. Bray, Dupré, Riel, Dupuis, Taillefer, Caron, Filion, Dubreuil, Brien, Lacombe, Bélanger, Taillon, Jalbert, Bonnier, Barrière.

Ont voté contre: MM. Trépanier, Monette, Weldon, Biggar, Seigler, Savignac, L'Archevêque, Layton, McKenna, Côté, Jeannotte.

Motion Brien

Le conseil a aussi voté la motion suivante: "Proposé par l'échevin Brien, appuyé par les échevins Jalbert, Taillon, Caron et Savignac, que le conseil exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de la loi de changer la Commission d'urbanisme de dire s'il serait opportun de donner un nouveau débouché vers le sud de quartier Rosemont, entre la rue Iberville et la rue Bourbonnière et, dans l'affirmative, déterminer l'endroit où le raccordement devrait se faire entre les quartiers Rosemont et Préfontaine."

Puis en diffusant parmi ses élèves le goût des sciences chimiques elle a pu former d'excellents analystes et chimistes de recherche vivant honorablement à l'emploi des gouvernements, des municipalités et des industries qui apprécient leur valeur. Plusieurs d'entre eux ont continué, après l'obtention de leur licence en sciences chimiques, leurs études qu'ils ont complètes par du travail de recherche, ce qui leur a valu les titres convoités de maître en sciences ou de docteurs en sciences.

Malgré cette augmentation du nombre des syndicats affiliés à la C.T.C.C., l'effectif global du mouvement syndical catholique a fléchi durant les derniers douze mois. Cet effectif, qui était de 30,000 membres l'an dernier, a augmenté quelque peu durant les premiers mois qui ont suivi le congrès de Jonquière, puis il a fléchi à 47,000 membres.

Au cours de la dernière session provinciale, la C.T.C.C. a constitué un cartel avec la fédération provinciale du Travail pour combattre le bill 178 modifiant la loi des accidents du travail. Vers le même temps, la C.T.C.C. a constitué un autre cartel avec la Fédération canadienne du Travail, puis les deux organisations ont soumis au gouvernement fédéral un mémoire commun traitant notamment du syndicalisme national au Canada, des amendements à apporter à la loi d'immigration et des organisateurs étrangers indésirables en notre pays.

Enfin, elle contribue à l'avancement des sciences chimiques par les travaux de recherche de ses professeurs et de ses élèves avancés. Chaque congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, chacune des conventions des Canadian Chemical Association témoigne le travail fait chaque année, par ses chercheurs. Le Conseil national des recherches du Canada subventionne quelques-uns des travaux effectués dans ses laboratoires.

On peut encore étudier la chimie comme moyen de mieux parvenir dans une autre branche de la science. Ainsi, la biologie, la bactériologie, la botanique s'appuient pour une bonne part sur la chimie et c'est un autre débouché possible pour ceux qui s'adonnent à la chimie sans vouloir s'y spécialiser.

La Faculté des sciences met donc à la portée de ses élèves une formation scientifique qu'un très petit nombre de nos citoyens pouvaient aller chercher à l'étranger. N'étant pas une école professionnelle, ses cours sont organisés de façon que l'élève puisse s'inscrire, s'il le desire, pour une seule matière et consacrer tout son temps à l'approfondir sous ses divers aspects. Les professeurs sont heureux de conseiller quiconque le leur demandera.

La Faculté des sciences met à la disposition de ses élèves un enseignement et des laboratoires où ils pourront d'abord satisfaire leur soif de connaître, puis se mettre au courant de toutes les méthodes modernes dont le chimiste est appelé à se servir. L'enseignement de la chimie est confié à des spécialistes qui sont allés se perfectionner dans les universités européennes. Ces professeurs, dont la plupart ont travaillé ou fait des recherches dans les universités de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des États-Unis, enseignent aux étudiants la chimie générale, la chimie minérale, la chimie organique, la chimie physique, la chimie biologique et la chimie analytique. Des travaux pratiques correspondant à ces théories enseignées, complètent la formation de l'élève en le mettant en contact avec la matière et en lui donnant l'habileté expérimentale qui est indispensable au chimiste.

Des avantages intéressants viennent du fait que par un accord entre le gouvernement français et l'université de Montréal, les diplômés et certificats de la Faculté des sciences sont reconnus en France. Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser au Secrétaire de la Faculté des sciences, à l'Université de Montréal, 1265 rue Saint-Denis.

Le Crédit agricole

Pas un sou des \$27,000,00 ne peut servir à l'administration, tout ce montant doit être prêté jusqu'au dernier sou

Mise au point de M. Bona Dussault en réponse à M. Adélaïde Godbout

M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, nous prie de publier la mise au point suivante au sujet du Crédit agricole:

Il y a quelque temps M. Godbout disait dans une assemblée à Berthier: l'Office du crédit agricole a payé jusqu'à date environ \$15,000,000 sur les \$27,000,000 d'argent mis à la disposition de l'Office pour être prêtés aux cultivateurs. M. Godbout posait la question: où est la balance? Il insinuait que la balance avait été dépensée pour frais d'administration.

En ma qualité de ministre de l'Agriculture, après avoir reçu le rapport officiel de l'Office du crédit agricole, pour la période se terminant le 31 août 1938, je déclare ce qui suit:

9,357 prêts avaient été consentis et représentaient une somme totale de \$22,237,249.41, sur lesquels 6,557 prêts représentant la somme de \$15,972,524.41 avaient été payés aux cultivateurs. La différence entre les \$22,000,000 prêtés et les \$16,000,000 payés est à la disposition des emprunteurs et sera payée par l'Office des que les emprunteurs auront fourni les titres clairs de leur propriété. La balance entre les \$22,000,000, montant des prêts et les \$27,000,000, montant des argent autorisés, est entre les mains des officiers de l'Office du crédit agricole pour consentir des prêts aux cultivateurs jusqu'à concurrence de la somme des \$27,000,000. Sur les \$27,000,000, montant mis à la disposition des agriculteurs, suivant les dispositions de la loi, aucun sou de cet argent ne peut être employé pour les frais d'administration. Suivant le rapport déposé, le 31 juin 1938, au bureau du trésorier provincial, les frais d'administration de l'Office du crédit agricole se sont élevés à la somme de \$256,541.

L'administration est payée par le ministère de l'Agriculture, qui fait voter dans son budget le montant nécessaire, tandis que les \$27,000,000 sont mis à la disposition du trésorier provincial. Ce sont deux comptes séparés complètement. Pas un sou des \$27,000,000 ne peut servir à l'administration, tout ce montant doit être prêté jusqu'au dernier sou.

Il me fait plaisir de communiquer à toute la province que déjà, dans la plupart de nos paroisses, les cultivateurs ont commencé à pouvoir emprunter de leurs propres concitoyens, à des taux d'intérêt variant de 2 1/2 % à 4 %. Chaque semaine, les officiers de l'Office du crédit agricole annulent des demandes d'emprunt faites par les cultivateurs parce que ceux-ci font rapport qu'ils ont pu négocier directement des emprunts, soit de leurs parents, soit de leurs concitoyens, soit des caisses populaires, à des taux d'intérêt très bas.

Le 31 août 1938, sur 5,850 échéances, tous les cultivateurs, à l'exception de 14, avaient rencontré leurs paiements et à l'exception de ces 14, dont un certain nombre avaient déjà payé des acomptes, prouvaient à la province que l'agriculture de la province de Québec est fidèle aux traditions d'honneur et de probité de ses pères.

Ces déclarations, j'espère, mettront fin à ces critiques de mauvaise foi que l'on prend plaisir à faire autour de certaines tables de bureau de direction, afin de laisser se continuer chez les hommes d'affaires la fausse impression que le cultivateur de la province de Québec est un mauvais payeur et que lui seul ne mérite pas qu'on lui donne du crédit.

La Semaine sociale de Sherbrooke

Du 25 au 30 septembre — Pour une société chrétienne

(d'après l'encyclique Divini Redemptoris)

L'œuvre des Semaines sociales consiste à étudier à la lumière de la doctrine catholique, les problèmes sociaux de l'heure présente. Elle s'efforce, par un enseignement à la fois doctrinal et pratique, de former une élite qui fera revivre l'esprit chrétien dans les moeurs, les institutions et les lois.

Cet enseignement est donné sous forme de cours. Il ne comporte aucune séance de discussion et n'est pas suivi de vœux comme dans les congrès. En dehors des séances, les professeurs se prêtent volontiers aux questions posées par les auditeurs.

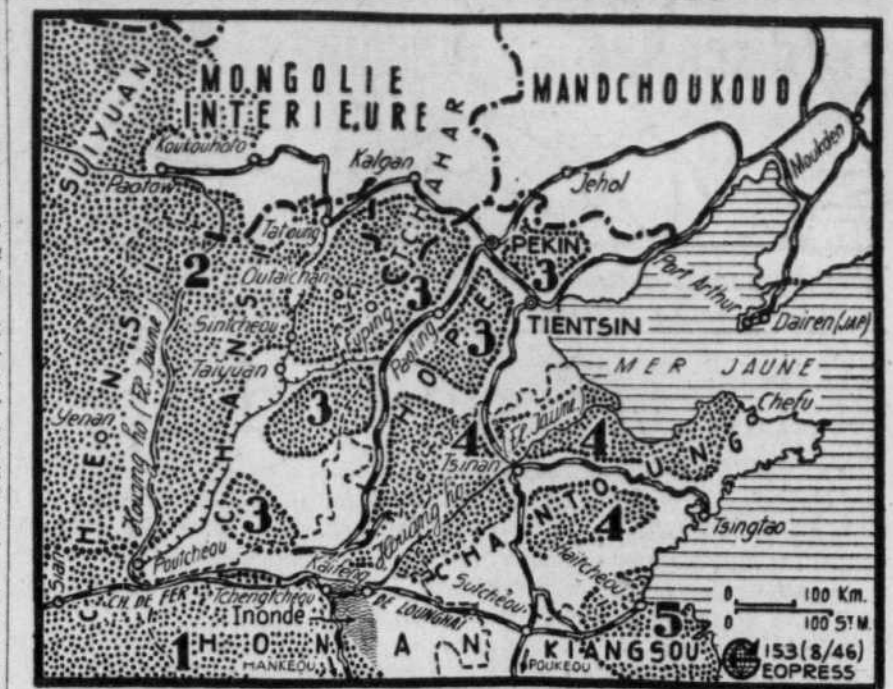
Inaugurées à Montréal en 1920, sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire, Les Semaines sociales du Canada recurent un bref très élogieux du Souverain Pontife et les approbations unanimes de l'épiscopat canadien-français. Les fruits de cette institution décidèrent les organisateurs à lui donner un caractère permanent.

Le sujet mis à l'étude, cette année, ne manquera pas de susciter un vif intérêt. Les divers cours ont été confiés à des catholiques, ecclésiastiques et laïques, de haute valeur. Aussi peut-on espérer que les auditeurs viendront nombreux de toutes les parties du pays. Ceux-là sont spécialement invités que leur position ou leur culture appellent à exercer quelque influence dans leur milieu. De cette élite surgit donc la réalisation de l'idéal que poursuivent les Semaines sociales.

L'entrée aux cours et conférences est gratuite. Ceux qui veulent aider l'œuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ils recevront en retour le volume de la Semaine. Toute somme, d'ailleurs, quelle qu'elle soit, sera acceptée avec reconnaissance. Ces souscriptions sont nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation et assurer la publication du volume. Les chèques doivent être faits au nom des Semaines sociales et adressés au secrétaire général, 1961 rue Rachel est, Montréal, soit au secrétaire local, dirigé par M. l'abbé L.-P. Camirand, 29 rue Gordon, Sherbrooke.

Dans la Chine du Nord

La situation à la fin d'août 1938



En une année, l'armée japonaise du nord a contraint les forces régulières chinoises de se retirer de la Chine Septentrionale. Néanmoins les territoires soumis aux Japonais et aux Gouvernements qu'ils ont établis à Pékin pour la Chine du Nord et à Koukouhou pour la Mongolie Intérieure se limitent aux zones des chemins de fer et aux lignes de front.

D'ailleurs, ces derniers temps, plusieurs gouvernements autonomes chinois se sont constitués dans la Chine du Nord. Bien qu'ils soient soumis au Gouvernement Central de Chang-kai-Chek à Tchooungking et à Hankow, ils mènent en réalité une vie plus ou moins indépendante par suite de leur situation à l'arrière du front japonais. Ce qui reste actuellement des territoires soumis au Gouvernement Central dans la Chine du Nord se répartit comme suit (sur la carte indiquée par les chiffres respectifs et par surface pointillée):

1. Sous la dépendance directe du Gouvernement Central: la partie méridionale de la province du Chansi, et la plus grande partie du Honan.
2. La région appelée "District administratif spécial" dans le nord du Chansi et les parties frontalières du Chansi, Suiyuan, Ninghsia et Kansou. Ce district comprend les anciens territoires soviétiques chinois qui dépendent maintenant officiellement du Gouvernement Central Chinois mais conservent à Yenan une administration autonome et une armée spéciale connue sous le nom de la "8e armée routière".
3. Le Gouvernement organisé en janvier 1938 par la 8e armée routière à l'arrière du front japonais dans le Chansi oriental, le Tschahar du Sud et le Hopei Central et dont le siège est à Outaichan.
4. Le Gouvernement organisé en février 1938 par le Gouvernement Central dans le Honan septentrional, le Hopei du Sud et le Chantoung.
5. Le Gouvernement provincial chinois qui subsiste dans le Nord du Kiangsou sous la protection des forces régulières chinoises qui ont été refoulées.

Le congrès des jeunesses catholiques

Réunion le 25 septembre, à la Palestre nationale, pour choisir la délégation du diocèse de Montréal

Tel qu'annoncé dans une récente circulaire, les comités diocésains du premier congrès national des jeunesses catholiques réuniront au cours de septembre les représentants de toutes les associations catholiques de leur diocèse, afin de choisir les délégués qui iront à Ottawa, les 8, 9 et 10 octobre prochains.

L'archidiocèse de Montréal, l'un des plus importants du pays, fera dignement sa part. L'autorité religieuse suprême du Canada, en la personne du chargé d'affaires de la délégation apostolique, de concert avec S. Em. le cardinal Villeneuve, a daigné jeter son choix sur l'A. C. J. C. pour organiser le prochain congrès d'Ottawa. L'A. C. J. C. est la plus vieille association de jeunesse catholique au pays et, depuis sa fondation, elle possède son siège social à Montréal même. Ce choix est donc un honneur qui rejait sur la métropole elle-même.

Détenant son mandat des plus hautes autorités religieuses, l'A. C. J. C. n'hésite pas à aller de l'avant. Depuis quatre mois, l'enthousiasme règne à la Palestre Nationale (840, rue Cherrier) où siège le comité national d'organisation. Un travail

intense se poursuit avec différents comités des études, de la publicité et du programme. Toutes les associations catholiques du diocèse de Montréal ont été approchées, et chacune s'apprête à élire les deux délégués officiels qui les représenteront. Notre comité diocésain convoquera pour le 25 septembre prochain un grand conseil des représentants des associations des jeunesses catholiques du district de Montréal, afin d'organiser une délégation digne de notre archidiocèse. Cette réunion se tiendra à la Palestre Nationale.

La délégation apostolique, par la bouche de son zèle et actif chargé d'affaires, Mgr Mozzoni, nous fait tenir en date du 6 septembre une lettre officielle présentant ses vœux au congrès de jeunesse catholique. Cette lettre sera publiée dans le programme-souvenir qui sera éditée à cette occasion. "La jeunesse catholique se réunit pour revendiquer son droit de concourir à la paix à l'intérieur du pays et à l'étranger, écrit Mgr Mozzoni, et pour étudier les moyens les plus efficaces pour vaincre la crise matérielle et morale qui s'appesantit sur la jeunesse".

(Le comité national de publicité)

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELSIR 3361

Picobac

Le Tabac Burley est le Meilleur

Aucun autre tabac ne possède la saveur délicate, l'arôme, la douceur que vous trouverez dans le Burley. Le Picobac est du Burley canadien mûri au soleil, au meilleur de sa condition — le choix de la récolte, qui a vieilli trois ans dans le bois. Il est, de plus, économique: seulement 10c pour la commodité de la poche. Essayez le Picobac.

Le Tabac Picobac

Il a bon goût dans la pipe

CORBY'S

OLD RYE

EMBOUTILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA (Importé 10 ans)

10 oz. 40.86 - 25 oz. 12.00 - 40 oz. 19.80

SALLE CLIMATISÉE

LA VIE SPORTIVE

La "Merveille" enlèverait son masque demain

Yvon Robert et la Merveille Masquée ont terminé hier leur entraînement en vue du combat qu'ils se disputeront demain soir à la finale de la séance de lutte au Forum. Il est fort possible que la National Wrestling Association reconnaisse le vainqueur du combat comme champion mondial. L'Association rendra sa décision à cet effet au cours de son assemblée ce matin.

Les deux rivaux se sont entraînés au Forum hier. La Merveille a fait quelques exercices de gymnastique, tandis que Robert a lutté avec son frère Maurice et avec Félix Miquet.

Jack Ganson dit que le champion masqué lui a promis d'enlever son masque, s'il triomphe, et s'il a l'assurance que la N.W.A. le reconnaîtra comme champion du monde.

Tous les lutteurs qui participent à la séance sont ici en bonne condition. Nanjo Singh, qui rencontra Maurice Robert, est à Montréal depuis quelques temps. Alonzo Wood, Mayes McLain et Don Evans sont arrivés hier. Ganson cherche toujours un adversaire à Dick Shikat.

Convention de la Nationale

Le congrès annuel de l'Association Nationale de Boxe s'est ouvert hier matin à l'hôtel Mont-Royal sous la présidence de l'échevin Frank Hogan, qui est lui-même président de cette association régissant le sport dans presque tous les grands centres du continent. S. H. le maire de Montréal est allé souhaiter la bienvenue aux délégués et ensuite le congrès a eu sa première réunion.

Edward C. Foster, le secrétaire, a lu son rapport et ensuite il a fait une revue de la situation pugilistique. Il en a profité pour déplorer la situation présente des championnats mondiaux, critiquant sévèrement le fait qu'un boxeur, Henry Armstrong, détient à lui seul trois couronnes. M. Foster n'a pas critiqué Armstrong lui-même, mais simplement le fait qu'on l'a laissé se battre dans trois catégories différentes.

M. Foster trouve que pareil cas fait un tort considérable à la boxe car il est surtout susceptible de décourager les aspirants des différentes catégories en cause. Il a aussi recommandé la nomination d'un chef suprême, un tsar, comme on le dit un peu partout. D'un autre côté il n'a suggéré personne en particulier pour remplir cette position délicate. Mais plusieurs sont d'avis que M. Foster ne se ferait pas prier si la position lui était offerte.

Le congrès a adopté le règlement faisant disparaître le foult ou coup bas dans les combats de championnats. Il a en même temps été décidé que tout assaut de championnat sera toujours de 15 rondes.

Après avoir fait une revue de ce qui s'était passé sous son régime, l'échevin Frank Hogan a surtout insisté pour que les membres de l'association reconnaissent tous les arrêts prononcés par les différentes commissions du continent. L'an dernier, 132 boxeurs ont été disciplinés et il y en a déjà 79 qui ont été réinstallés.

Les poids-plume

Los-Angeles. (P.A.) — Henry Armstrong, détenteur du championnat du monde des catégories poids plume, poids léger et poids moyen, a annoncé, par l'entremise de son gérant, Eddie Meade, qu'il abandonnait la couronne des poids plume, ce "pour le bien de cette division".

Meade a dit que lui et Armstrong sont d'avis qu'il vaut mieux abandonner le championnat "afin de donner à Chalky Wright et les autres une chance de batailler pour le titre".

Wright, un nègre de Los-Angeles, est considéré par Armstrong comme son futur successeur.

Armstrong livra son prochain combat à New-York le 2 novembre. Il défendra le championnat poids mi-moyen contre Ceferino Garcia.

Les meneurs des ligues majeures

(P.A.) —

	P.	Ab.	Pts.	CS.	P.C.
Lombardi, Reds	113	423	49	147	348
Fox, Red Sox	132	504	121	175	347
Averill, Indians	123	438	96	150	349
Weintraub, Phillies	104	390	98	102	346
DiMaggio, Yankees	125	518	118	175	338
Mize, Cardinals	132	470	80	156	332
Vaughan, Pirates	127	470	76	156	332

Circuits — Ligue Américaine: Greenberg, Tigers, 50; Fox, Red Sox, 44; York, Tigers, 33; Clift, Brown, 30; DiMaggio, Yankees, 30; Johnson, Athletics, 25; Dickey, Yankees, 26; Gehrig, Yankees, 25; Kottner, Indians, 26 — Ligue Nationale: Ott, Giants, 33; Goodman, Reds, 30; Mize, Cardinals, 26; Camilli, Dodgers, 20; Rizzio, Pirates, 18.

Points produits — Ligue Américaine: Fox, Red Sox, 132; DiMaggio, Yankees, 127; Greenberg, Tigers, 122; York, Tigers, 118; Dickey, Yankees, 109. — Ligue Nationale: Ott, Giants, 108; McWick, Cardinals, 106; Rizzio, Pirates, 98; McCormick, Reds, 97; Mize, Cardinals, 92.

Détroit a défait Chicago

Détroit, 13 (P.A.) — Les deux gros canons des Tigers, H. Greenberg et Rudy York, ont donné une victoire 4-3 à Détroit, à la seule partie de la journée dans les ligues majeures.

Greenberg s'est approché du record de 60 circuits de Babe Ruth en frappant son 50e quatre-but de la saison à la 3e manche. York a fait compter le point décisif avec un deux-but à la 6e manche.

Ce circuit laisse Greenberg avec une avance de 4 parties sur Ruth. En 1927, Ruth a frappé son 50e circuit à la 138e partie, le 11 septembre. Greenberg en était à sa 134e partie aujourd'hui, et comme il reste 20 parties à jouer, il peut égaler le record de Ruth en frappant un circuit à toutes les deux jouées.

Jack Knott et Johnny Whitehead, les deux lanceurs de Chicago, n'ont accordé que 7 coups sûrs aux Tigers, tandis que les White Sox ont frappé 9 fois en lieu sûr contre le jeune Al Benton.

CHICAGO					
	AB	P	CS	R	A
Kuhel, b	3	2	2	13	0
Owen, 3b	4	0	2	3	2
G. Walker, cd	3	0	1	0	0
Radeliff, cg	4	0	0	1	0
Appling, ac	4	0	0	1	2
Rosenthal, ce	4	0	2	1	0
Meser, 2b	4	0	2	2	6
Tresh, r	2	1	0	3	0
Knott, l	1	0	0	0	3
x Connors	1	0	0	0	0
Whitehead, l	0	0	0	0	1
xx Kreevich	1	0	0	0	0

Total	31	3	9	24	14
DETROIT					
	AB	P	CS	R	A
Morgan, cc	4	0	0	2	0
F. Walker, cg	4	1	1	3	0
Gehring, 2b	4	0	1	2	6
Greenberg, 1b ...	3	3	1	13	0
York, r	3	0	2	2	3
Fox, cd	4	0	1	0	0
Rogell, ac	3	0	0	3	4
Christman, 3b ..	3	0	1	2	1
Benton, l	3	0	0	0	2

Total 31 3 9 24 14

Chicago 002000010 — 3

Detroit 20100100x — 4

Sommaire:

Erreurs: Meyer, Owen. Points produits par Fox, Greenberg, Kuhel, G. Walker. Deux-but: York, Rosenthal, Kuhel. Trois-but: Meyer. Circuits: Greenberg et Kuhel. Sacrifice: Knott. Doubles: York, Rogell et Gehring à Greenberg; Gehring à Rogell à Greenberg. Laissés sur les buts: Chicago 5, Detroit 5. Buts sur balles de Knott 2, Benton 3. Retirés au bâton, par Knott 3, Benton 2. Coups sûrs sur balles de Knott, 6 en 7 manches; Whitehead, 1 en 1 manche. Balle passée: Tresh. Lanceur perdant: Knott. Arbitres: McGuinn et McGowan. Temps 1.40. Assistance: 3,500.

Le Baseball

NATIONALE

Hier

Aucune partie au programme.

Le classement

	G.	P.	P.C.
Pittsburg	77	54	588
Chicago	75	59	560
Cincinnati	74	60	552
New-York	73	61	545
Boston	67	66	504
St-Louis	63	72	467
Brooklyn	61	72	459
Philadelphie	43	89	326

Aujourd'hui

Pittsburg à New-York.

Chicago à Boston.

Cincinnati à Brooklyn.

St-Louis à Philadelphie.

AMERICAINE

Hier

Détroit 4, Chicago 3.

Seule partie au programme.

Le classement

	G.	P.	P.C.
New-York	92	42	687
Boston	76	56	526
Cleveland	76	57	571
Détroit	70	64	522
Washington	66	69	489
Chicago	54	73	425
St-Louis	47	82	364
Philadelphie	48	86	358

Aujourd'hui

New-York à Cleveland.

Boston à Detroit.

Washington à Chicago 2 par.

Philadelphie à St-Louis.

Joe Beggs lancera contre Silas Johnson cet après-midi

Newark, 13 (P.A.) — Joe Beggs, un droitier qui semble être à son meilleur aux parties les plus importantes, sera au monticule cet après-midi lorsque les Bears de Newark commenceront les éliminatoires de l'Internationale contre les Red Wings de Rochester.

Beggs, qui a commencé les deux séries de l'an dernier, a triomphé chaque fois, accordant un seul point en 18 manches.

Ray Blades, le gérant des Red Wings, n'a pas annoncé son choix, mais on croit savoir que Silas Johnson sera le lanceur de Rochester.

L'autre série éliminatoire, entre les Bisons de Buffalo et les Chefs de Syracuse, commencera demain soir à Syracuse. Chaque série est de 4 de 7.

Au Forum ce soir

Un son de cloche mettra en branle, ce soir, au Forum, les hostilités dans trois des meilleurs combats qu'il sera donné aux amateurs de voir. La finale en particulier, qui mettra aux prises le champion canadien-français Joe Gagnon, et Basil Jones, un nègre redoutable de New-York, sera certainement marquée d'épisodes sensationnels. Ces deux adversaires se livreront en effet un combat très important pour deux, ce soir, Joe, qui s'est vu un prestige comparable à celui de nos gloires du passé, ne tiendra pas à laisser l'envahisseur ternir facilement sa réputation. De son côté, Jones a tout à gagner à livrer le combat de sa vie car il se battra en présence des délégués au congrès de la N.B.A., réunis en ce moment à Montréal. En plus de l'honneur de vaincre, un trophée d'une grande valeur qui sera présenté au vainqueur par le président de la N.B.A., l'échevin Frank Hogan, constitue un stimulant encore plus grand pour chacun des adversaires.

Jimmy Tansey, qui rencontrera Joe Murphy, champion de Boston et porte-couleurs du club Crescent et Salvatore Bombas qui sera l'adversaire de Harry Baltin, l'espoir de la colonie juive de Montréal, ont été impressionnants à l'entraînement, hier à Montréal. Bombas, en particulier, semble doué d'un coup de poing terrible qui mit plusieurs fois à mal ses partenaires d'entraînement.

Voici la liste des officiels de ce soir: arbitres, Tommy Sullivan, Mickey McGowan, Hon. Chevrier, Al Foreman, Sylvio Mireault, Juges: Tom Callary, John Long, Albert Hotte, Anton Bergeron, Dr Gaston Demers, Johnny Gow, Dr W.T. Hand, John Ross, Willie Bernard, Ernie Métié, Dan McNulty et Fred Porteous. Chronométrateurs: Geo. Rioux et Harry Smalcombe. Officiers des combats: Frank Green Leaf et Léo Burns. Officiers de l'Union Athlétique Amateur: le superviseur de la boxe Dennis White, le colonel George Machum, Dr A.-S. Lamb, Louis Deszwerick.

Canadien déclassé Cornwall 21-8

Le Canadien a surpris hier soir même ses plus ardents partisans qui voyaient venir avec appréhension la série finale avec les redoutables Volants de Cornwall pour le championnat du Groupe Senior de crosse. Le Tricolore a non seulement triomphé des Volants mais il les a tout simplement déclassés. Commencant la joute en ouragan les Tricolores forcèrent le jeu et ils en furent récompensés car cette tactique leur permit de compléter à cinq reprises avant que les Volants réalisassent ce qui se passait. Ces cinq points obtenus dans la première période donnèrent aux Tricolores la confiance, et c'est en vrais champions qu'ils jouèrent par la suite.

CORNWALL — but, Gamahe; défenses, Wright et Barry; couv. Pilon; centre, J. Dalbec; attaqués, R. Dalbec et Kelly; subs.: Deebank, Jacob, Buckshot, Sunday, George, Armstrong, Nicholson, Lauzon.

CANADIEN — but, Archambault; défenses, Broekhuysen, Osborne, couv. Blanchard; centre, Raymond; attaqués, J. Greene et Lafrance; subs.: Mullins, Brown, E. Greene, T. Angle, Lennox, Couture, A. Boyer, F. Angle, Matte, Wheaton. Arbitres: U. Rouleau et Nick Carter.

PREMIERE PERIODE

1-Canadien: F. Angle	4:07
2-Canadien: Lennox	4:10
3-Canadien: Blanchard	11:22
4-Canadien: Raymond	12:03
5-Canadien: Osborne	12:35
Pun.: Sunday, Osborne, Mullins, J. Dalbec	

DEUXIEME PERIODE

6-Canadien: Lafrance	3:20
7-Cornwall: R. Dalbec	3:30
8-Canadien: Raymond	9:32
9-Cornwall: Jacobs	10:28
10-Canadien: Blanchard	11:28
11-Canadien: Raymond	11:56
12-Canadien: F. Angle	12:15
13-Cornwall: George	14:02
Pun.: Buckshot, Mullins, R. Dalbec, Angie, Kelley, Pilon	

TROISIEME PERIODE

14-Cornwall: Sunday	1:09
15-Canadien: E. Greene	2:41
16-Canadien: Blanchard	9:04
17-Canadien: T. Angle	12:02
18-Cornwall: R. Dalbec	12:29
19-Canadien: Blanchard	13:08
Pun.: Buckshot, T. Angle, Broekhuysen, Raymond, Nicholson et J. Greene, 5 m.; F. Angle	

QUATRIEME PERIODE

20-Canadien: Couture	5:1
21-Canadien: Blanchard	2:46
22-Canadien: T. Angle	3:09
23-Canadien: J. Greene	4:00
24-Canadien: E. Greene	4:25
25-Canadien: J. Greene	5:31
26-Cornwall: Kelly	5:49
27-Cornwall: Kelly	5:45
28-Canadien: Matte	9:32
29-Cornwall: Nicholson	14:20
Pun.: E. Greene	

Assemblée de la Ligue Mont-Royal Jr

La ligue de hockey Mont-Royal Junior, qui a joué ses parties à l'Arena de Saint-Laurent, l'an dernier, a l'intention de s'organiser plus forte que jamais cette année. Ce circuit junior qui en sera à sa cinquième saison jouera à l'arena de Lachine, qui, comme tous les amateurs le savent, est munie de glace artificielle et de tout ce qu'il y a de plus moderne.

La direction de la ligue fait appel à tous les clubs juniors, mais spécialement à ceux de langue française, qui seront les bienvenus à l'assemblée de demain soir qui sera tenue à l'hôtel Queen's à 8 h. 15, et à laquelle ils pourront obtenir toutes les informations concernant ce populaire récréatif de hockey junior.

Canadiennes vs Sunshines

La joute décisive pour le championnat de la ligue de balle-molle féminine Verdun-Montréal sera disputée ce soir, à l'angle des rues Notre-Dame et Viau, alors que les Canadiennes en viendront aux prises avec les "Sunshines". La partie commencera à 6 h. 45.

Racicot réclame la protection de l'Association

La guerre est finie, du moins en ce qui concerne la boxe à Montréal. Tel qu'annoncé hier, Mike Jacobs, qui contrôle le sport aux États-Unis, cherchait depuis quelque temps à s'assurer les services de Florian LeBrasseur, Buddy Knox, Bob Olin et Tiger Warrington pour les inscrire dans son tournoi poids-lourd, pour trouver un aspirant logique au championnat. Mais, il n'a cependant pas sous contrat ces quatre boxeurs et c'est alors que l'Américain tendit un piège au promoteur local, pour lui faire libérer ses contrats. Mais Racicot est bien déterminé à conserver pour lui-même les services de ces boxeurs. De fait, il fera aujourd'hui appel à la National Boxing Association pour demander à ses membres de l'aider à faire respecter les engagements qui sont en sa possession.

En plus d'avoir les services exclusifs de Buddy Knox, de Dayton, Ohio, qui détient une victoire sur LeBrasseur, et qui a remporté 21 combats consécutifs, il a aussi ceux de Bob Olin, qui marqua son ascension chez les poids-lourds en livrant un combat furieux à Buddy Knox et, dans l'opinion de plusieurs, battant le jeune boxeur de Dayton. En ce qui concerne l'imbroglio Mike Jacobs et Jules Racicot, tout se trouve être réglé et notre jeune promoteur local continuera d'offrir au public montréalais les combats qu'il convoite depuis longtemps.

Tiger Warrington, l'excellent nègre de Liverpool, N.E., qui rencontrera Florian LeBrasseur dans un des quatre combats de 10 rondes, annonce sa venue dans la métropole bientôt, accompagné de ses deux gérants: Bob McGourty et Bobby North.

Cependant il s'en fallut de peu que ce projet de combat ne tombât à l'eau complètement, car dans une lettre reçue hier par le promoteur Racicot, North, un des gérants du champion canadien, demandait à ce que son protégé obtienne les mêmes privilèges que ceux accordés à LeBrasseur, autrement le combat n'aurait pas lieu.

"Je suis si convaincu que mon poulain va mettre LeBrasseur hors de combat mardi soir prochain, que je tiens absolument que vous m'opposiez soit Knox, soit Olin pour votre prochain programme. Autrement ne comptez pas sur Warrington. Mon poulain possède le dossier le plus enviable de tous les poids-lourds actuels. Il a même défait des boxeurs de la trempe de Steve Dudas, Emil Scholz (Fernand Landrin), John Anderson, Young Herrera, Steve Carr et nombre d'autres et LeBrasseur sera le prochain sur la liste de ses victimes. Seulement je ne tiens pas à révéler là, voilà tout."

D'après les experts, les trois autres rencontres promettent aussi des sensations. Le fait de voir Berger aux prises contre le gars de Cleveland, Frankie Wallace, celui qui l'a déjà déclassé, en vaudra certainement la peine. Les combats Gerson-Crawford et Orville Drouillard-Oliver White seront aussi intéressants.

Le tennis

Grande surprise à Forest Hills

Forest Hills, N.-Y. (P.A.) — Margot Lumb, une énergique gauchère d'Angleterre, et Gilbert Hunt, combattif jeune tennisman de Washington, ont fait deux grosses brèches dans les rangs des favoris à Forest Hills. Mlle Lumb a subjugué Mlle Helen Jacobs, première classée, en deux sets de 7-5, 6-2, et Hunt a joué du tennis audacieux et intelligent pour upsetter Bobby Riggs, deuxième favori, en cinq sets de 6-2, 0-6, 9-7, 6-0, 6-4.

Gil Hunt a été rejoint en quart de finale par Joe Hunt, Jack Bromwich et Gene Mako. Joe Hunt a disposé du Français Petra en quatre sets ardu, Bromwich a donné une leçon de tennis à Frankie Parker, et Mako a été le plus impressionnant de tous par sa victoire surprenante de trois sets sur le stylé Fencé Puncce.

Gilbert Hunt joua une partie inspirée devant Riggs, laissant aller des sets pour ménager ses énergies qu'il libérera à pleine force dans le set suivant. Il termina le match par un as de placement à la volée.

SIMPLES MESSIEURS

Quatrième ronde:

Gene Mako, Los Angeles, bat Fencé Puncce, Yougoslavie, 6-2, 6-4, 9-7; Joe Hunt, Los Angeles, bat Yvon Petra, France, 6-2, 4-6, 6-4, 9-7; Gilbert A. Hunt, Washington, D.C., bat Bobby Riggs, Chicago, 6-2, 0-6, 9-7, 0-6, 6-4; Jack Bromwich, Australie, bat Frankie Parker, Beverly Hills, Calif., 6-2, 6-3, 6-2.

SIMPLES DAMES

Troisième ronde:

Mme René Mathieu, France, bat Mlle Gracyn Wheeler, Santa Monica, Cal., 6-4, 6-1; Mlle Dorothy May Bundy, Santa Monica, Cal., bat Mme Harry Hopman, Australie, 6-4, 6-1; Mlle Nancy Wynne, Australie, bat Mlle Helen Pederson, Stamford, Conn., 8-6, 3-6, 6-1; Mlle Margot Lumb, Angleterre, bat Mlle Helen Jacobs, Berkeley, Cal., 7-5, 6-2.

Au Eastward

A cause de la mauvaise température d'hier les joutes à l'Affiche n'ont pu être disputées. Le programme se continuera ce soir avec les joutes suivantes à l'Affiche.

6 h. M. Bélanger vs J.-P. Gauvin.

6 h. 30: L. Charbonneau vs J. Bourquin.

7 h. M. Renaud vs G. Fontaine.

7 h. 30: M. Deschamps vs Jules Martin.

8 h. G. Tollhurst vs P. Chapdelaine.

8 h. 30: L. Bernard vs J. Young.

Les joueurs sont priés de bien prendre note qu'ils perdront par défaut s'ils ne se présentent pas à l'heure indiquée.

Au Stuart

Don McDiarmid, d'Ottawa, ayant manifesté le désir de participer au tournoi du club Stuart, Paul Bédard lui a trouvé un partenaire à la dernière heure, Jean-Paul Cofsky, notre champion intermédiaire.

Cofsky obtient ainsi sa deuxième opportunité de faire ses preuves à ce tournoi, puisqu'il a déjà été éliminé, en première ronde, jouant avec l'organisateur Paul Bédard.

Ce soir, le programme est le même que celui qui devait avoir lieu hier et que la pluie a empêchée.

La finale du Joubert

La finale entre Cofsky-Laverdure et J. J. Denis-A. Gagnon, qui devait avoir lieu hier soir au club Joubert, pour le trophée du même nom, a été contremandée à mercredi soir, à 8 heures.

Dans les semi-finales, Cofsky-Laverdure ont défait Surveyl-Weyland, premiers favoris, tandis que Denis et Gagnon prenaient la mesure de McKecher et H. Leblanc.

A Lachine

Jeudi soir prochain, sur les courts du Cercle Paroissiale de Lachine, les meilleurs tennismen de Ste-Anne de Bellevue viendront rendre visite à l'équipe C. P. L. Ce match suscite un intérêt intense car récemment le C. P. L. essayait un revers de 4 à aux mains du Ste-Anne. Samedi le C. P. L. sera l'hôte du Summerlake Tennis Club et on anticipe de beaux matchs de tennis au cours de cette rencontre.

Cobb a failli briser le record

Bonneville Salt Flats, Utah. (P.A.) — Retardé par une piste collante, John R. Cobb, d'Angleterre, a failli briser le record mondial de vitesse de 245.49 milles à l'heure ici cet après-midi. La voiture de Cobb, le "Railton", a obtenu une moyenne de 342.53 milles.

Désappointé de son échec, Cobb a dit qu'il ferait quelques réparations à sa voiture et qu'il tenterait un autre essai la semaine prochaine.

"La voiture a fonctionné à merveille", a dit Cobb, un courtier en fourrures. "Mais à cause de l'état collant de la piste elle a été retardée. Jusqu'à ce que le temps officiel soit annoncé, je croyais avoir brisé le record".

Faits divers

Tué par un train

Sherbrooke, 13 (C. P.). — Léopold Beaudoin, 32 ans, a été tué hier quand son automobile a été frappée par une autre voiture conduite par Hector Langlois.

D'après les renseignements fournis par la police, l'auto de M. Langlois dérapa et alla frapper l'auto de M. Beaudoin, au moment où celui-ci tentait d'éviter une collision avec une troisième auto, conduite par M. Jean Maillet, de Montréal, qui débouchait d'une rue transversale.

Trouvé pendu

M. John Geldotas, un Lithuanien qui habitait à 2651 (est), rue Ontario, a été trouvé mort, vers 7 heures hier soir, dans un hangar situé à l'arrière de cette maison. Il était suspendu par le cou avec une corde à linge attachée à un soliveau. Son cadavre a été transporté à la morgue.

Évadé de prison retrouvé

Maurice Fiset, recherché par la police à travers tout le pays, depuis le 24 juillet dernier, alors qu'il s'était échappé de la prison d'Amos, a été capturé hier à Portage-la-Prairie, Manitoba, selon des renseignements obtenus de la police provinciale. Le fugitif avait une peine de 10 ans pour avoir volé à St-Vincent de Paul pour l'auto. Il avait été momentanément transféré à Amos pour faire face à d'autres accusations. Une sentence de trois ans avait été prononcée contre lui en ce dernier endroit quand il s'évala la veille de la date

Appel de l'épiscopat français à "l'union devant le danger"

Le cardinal Verdier au pavillon marial — Messe solennelle pour la paix du monde

Le Pape annonce qu'il prononcera une allocution devant les pèlerins français

Paris, 13. — (P.C.-Havas) — "L'union devant le danger": C'est le mot d'ordre lancé par le cardinal Verdier, archevêque de Paris, et repris à travers tout le pays par les prélats et les prêtres français. Les consignes données aux organisations catholiques devant l'aggravation de la crise internationale se ramènent à deux thèmes: d'abord multiplier les prières et les manifestations pour la paix du monde; ensuite user toute leur influence pour faire prévaloir partout l'esprit de concorde nationale entre les classes et les partis.

L'archevêque de Paris s'est d'abord souvenu que dans les moments les plus critiques, la France avait la coutume ancestrale d'élever des prières publiques vers la Vierge Marie. Il s'est donc rendu à l'ancien pavillon marial de l'Exposition universelle que domine la statue de Notre-Dame de France. Là, vêtu de la "Cappa Magna" écarlate, il prit place sur le trône de marbre blanc qui se détache sur un fond d'étendards et de drapeaux français de tous les siècles. Après avoir participé à une messe solennelle pour la paix du monde que célébraient pontificalement l'abbé des Bénédictins de Paris, il se leva à l'évangile pour évoquer la dévotion séculaire de la France envers Marie.

"Plus de discorde, s'écria-t-il, l'union devant le danger! C'est pour nous le seul moyen, et le retour à

nos traditions chrétiennes, d'éviter la débâcle que nos ennemis désirent". Pour demander à Dieu de consolider les espérances de paix de la France, le cardinal montra vendredi sur la colline de Montmartre, au "Mont des Martyrs" et l'un des sommets spirituels de la France. Les fidèles de toute la région parisienne se joindront à leur pasteur pour exprimer à cette intention la grande basilique qui domine la capitale.

D'autre part, dans les graves circonstances présentes, les catholiques français se tournent vers Rome. Le gouvernement français qui, par mesure de représailles, dut suspendre l'octroi de visas pour l'Italie, s'efforce au contraire de faciliter le voyage de tous les pèlerins désireux de se rendre à la Cité Vaticane. 600 des principaux militants de la Confédération française des travailleurs chrétiens quittent Paris mardi après-midi pour Castel Gandolfo. A leur tête se trouvent Gaston Tessier, secrétaire général et délégué de la France au Bureau international du travail et le député Joseph Meck, secrétaire général des Syndicats chrétiens d'Alsace-Lorraine. Le Pape annonça son intention de prononcer devant les pèlerins français une allocution dont le retentissement dans les circonstances présentes semble devoir être considérable.

Le bâtiment et l'imprimerie

Les deux Fédérations tiennent leur congrès annuel à Thetford-les-Mines — Résolutions et élections

Thetford-les-Mines, 13 (De notre envoyé spécial). — La Fédération catholique du bâtiment et la Fédération catholique de l'imprimerie ont toutes deux tenu leurs congrès annuels ici immédiatement avant le congrès de la C. T. C. C.

Le congrès des métiers du bâtiment a protesté contre les amendements apportés par le gouvernement provincial au contrat collectif des métiers de la construction de Montréal. Il a recommandé aux syndicats de Montréal de poursuivre la campagne de protestation entreprise contre l'arrêté ministériel 1114, qui dispense les propriétaires de payer les salaires du contrat collectif pour les travaux de réparation aux maisons pourvu que le coût de ces réparations ne dépasse pas \$2,000.

Cette résolution sera soumise maintenant au congrès général de la Confédération, en même temps que le rapport du congrès du bâtiment. On a aussi adopté à ce congrès de la construction des résolutions aux fins suivantes: mise en vigueur de la carte de compétence dans tous les centres, établissement de salaires minimums pour les travaux du gouvernement, application des conventions collectives aux travaux du gouvernement, institution d'une magistrature du travail, amendements à la loi des accidents du travail.

Voici le résultat des élections de la Fédération des syndicats du bâtiment: MM. Orlan Fillion, président; R. Sirois, vice-président; J. Morency, secrétaire général; MM. M. Gagné, R. Sirois et A. Gosselin, vérifi-

cateurs. *** La Fédération de l'imprimerie a, elle aussi, adopté plusieurs résolutions qui viendront devant le congrès général de la C. T. C. C. Elles se rapportent aux bills 19 et 20, à la magistrature du travail, à l'enseignement de la doctrine sociale catholique, etc. Elle demande au congrès général de prier le gouvernement provincial de maintenir la loi contre la propagande communiste et d'amplifier la lutte contre le communisme. Elle approuve le règlement du comité catholique de l'Instruction publique qui porte à la cinquième année le début de l'enseignement de l'anglais. Le président, M. Georges-Aimé Gagnon, a dit dans son rapport annuel que le travail accompli à date dans cette industrie permet d'espérer la réalisation dans une couple d'années du projet d'une convention collective de travail provinciale. Il a signalé que la fédération comptait en 1937 774 membres et que le dernier rapport démontre une augmentation de 117 membres, ce qui fait un effectif de 851 membres. La fédération compte 15 syndicats dans toutes les parties de la province. M. Gagnon a été élu président. Les autres officiers sont MM. H. Petit, de Québec, vice-président; Aimé Comeau, de Montréal, secrétaire; Alphonse Saint-Charles, de Montréal, trésorier; Sarto Lacombe, de Montréal, vérificateur; A. Bélanger, de Saint-Jean, E. Gauthier, de Québec, P.-E. Roy, de Chicoutimi, J.-H. Delisle, de Montréal, directeurs.

Le directeur de Stanislas retourne à Paris

M. le chanoine F. Méjez, directeur du collège Stanislas de Paris, s'embarquera demain midi à bord du paquebot *Normandie* de la Cie Gie Transatlantique, à New-York, après un court séjour à Montréal, où il est venu présider à l'ouverture officielle du collège Stanislas à Outremont. Partiront sur le même navire M. Peter Kan Wong, étudiant chinois, diplômé de l'Université McGill, qui a gagné une bourse offerte par la Maison canadienne de l'Air Liquide pour étudier en France; M. P.-D. Hessey-White, fils du président de la Canadian Celanese Co., qui s'embarque à bord du *Normandie* pour aller étudier en Angleterre; Mademoiselle Claire Handfield, de Montréal; M. Max Marcus, président de la J. Marcus Limited, marchands de meubles de Saint-Jean, N.B., accompagné de Madame Marcus; Madame Henri Lecluyse, de Montréal.

Parmi les passagers empruntant le paquebot *Paris* de la Ligne Française, demain midi à New-York, pour Plymouth et le Havre, nous notons: Mesdemoiselles Francoise, Bernadette et Madeleine Bonnafous, filles du Consul de France à Québec (M. Henri Bonnafous) et son fils, M. Bernard; Mademoiselle Thérèse Pageau, de Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q.; Le Père Léo Plante, O.M.I., du Scolasticat Saint-Joseph, à Ottawa, en route pour Tournai en Indochine; l'abbé Maurice Proulx, professeur au collège d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière.

Ouverture des tribunaux des Sessions de la paix

A l'ouverture solennelle des tribunaux des Sessions de la Paix, faite ce matin sous la présidence de M. le juge Amédée Monet, Me Oscar Gagnon, substitut du procureur général, demandait la collaboration des avocats de la défense afin de disposer avec plus de célérité des causes inscrites sur le rôle. Il serait opportun, ajoute Me Gagnon, de veiller à une meilleure assignation des témoins afin de diminuer les frais dans les causes. Il y a des gens qui s'imaginent que les causes entendues en Cours des sessions de la paix sont moins importantes que celles des Assises. Erreur, elles sont en fait plus nombreuses et parfois nécessitent des études plus approfondies pour que justice soit réellement rendue. Plus tard, en Cours des convictions sommaires, Me Gagnon fit à peu près les mêmes remarques, ajoutant que deux juges travailleraient à liquider un rôle très chargé, pour le mois de janvier.

A l'Ecole Technique

Malgré l'imposition d'examen, le nombre des élèves de l'Ecole technique pour l'année 1938-39 sera fort considérable. Non seulement les nouveaux venus sont nombreux, mais les élèves des années avancées restent en nombre plus élevé qu'à l'ordinaire afin de recevoir un enseignement plus poussé. Le directeur de l'Ecole, M. Beaupré, annonce qu'il va falloir subdiviser les classes de deuxième et de troisième années en raison de l'affluence des élèves. Conséquemment, l'Ecole sera à l'étroit. Cette Ecole paraît immense, puisqu'elle occupe tout un bloc de rues, mais elle reçoit des centaines et des centaines d'élèves et il lui faut des salles assez spacieuses pour loger la machinerie des ateliers.

CANADIAN NATIONAL Excursions

Aller et retour de Montréal Par tous les trains DE FIN DE SEMAINE DES SAMEDIS 17-24 SEPT.

SHAWBRIDGE — \$1.25

ARUNDEL	\$2.30
LACERDEAU	2.35
HUB REMI	2.75
MORIN HEIGHTS	1.55
MONFORT	1.80
ST-JEROME	1.00
ST-SAUVEUR	1.40
SEIZE ILES	2.05
WEIR	2.20

RAWDON \$1.25

RETOUR jusqu'au LUNDI, suivant la date d'émission. Pour renseignements consultez un agent du C.N.R.

Le discours d'Hitler...

(Suite de la page 2)

habituelles en temps de paix n'avaient pas été renforcées. Nous voulions éviter même l'apparence d'une pression sur la Tchécoslovaquie.

A cette époque, on a mobilisé presque toute l'Europe pour favoriser les desseins d'un gouvernement qui voulait simplement influencer sur le résultat des élections. Avec une absence de scrupules absolue, le gouvernement de Prague n'a pas hésité à faire planer des soupçons sur un grand Etat et à alarmer l'Europe. Mais l'Allemagne a gardé son sang-froid car elle était sûre que le résultat des élections communales conformerait les droits des Allemands des Sudètes.

On a répété dans le temps que l'Allemagne avait reculé à la suite de la ferme attitude du gouvernement tchécoslovaque et de l'intervention de la France et de l'Angleterre.

Vous comprendrez, camarades du parti, qu'une grande puissance ne saurait souffrir une seconde fois qu'on lui impute des motifs aussi bas. C'est pourquoi j'ai pris les mesures de précaution qu'il s'imposait.

Je suis un national-socialiste et, comme tel, j'ai l'habitude de répliquer immédiatement à toute attaque. Je sais très bien que l'on ne saurait réconcilier par la douceur un ennemi aussi irréductible que le Tchéque et qu'une telle attitude ne pourrait que l'encourager à une plus grande arrogance.

Le vieux Reich allemand peut nous servir d'avertissement. Il est allé jusqu'aux limites de la capitulation dans son amour de la paix et il n'a pas réussi en fin de compte à éviter la guerre.

Les mesures du 28 mai

Le 28 mai, j'ai pris des mesures extrêmement graves: Premièrement, j'ai ordonné le renforcement immédiat de l'armée et de l'aviation, ce qui fut fait; Deuxièmement, j'ai ordonné la construction de fortifications à la frontière occidentale.

Depuis le 28 mai, j'ai donné l'assurance que les plus formidables fortifications de tous les temps étaient en construction.

J'ai chargé le Dr Todt, inspecteur-général de la voirie allemande, de cette tâche. Par la force de son génie, il a exécuté l'un des travaux les plus grandioses qui aient jamais été faits.

Sous sa direction, quelque 278,000 ouvriers en tout, plus 48,000 ouvrières, plus 100,000 hommes du service du travail des divisions du génie et de l'infanterie, ont travaillé aux fortifications.

Sans parler des matériaux livrés par d'autres moyens de transport, les chemins de fer allemands ont livré environ 8,000 wagons par jour. Nous utilisons 100,000 tonnes de gravier par jour et les fortifications à l'ouest seront achevées avant le début de l'hiver. Les ouvrages de défense sont déjà terminés; il y a 17,000 ouvrages blindés ou construits de béton armé.

Derrière ces murs d'acier et de béton, qui s'étendent sur trois ou quatre rangs sur une longueur de plus de 50 kilomètres, c'est tout le peuple allemand qui monte la garde.

J'ai fait cet effort pour assurer la paix. Je ne suis pas prêt à assister les bras croisés à cette oppression du peuple allemand en Tchécoslovaquie, à cette impasse des négociations qui n'en finissent plus.

Bien sûr, en train d'exécuter une manœuvre tactique. Il veut organiser les négociations, les faire traîner, mais il n'y réussira pas. Il s'agit de droits et non de phrases.

M. King...

(Suite de la première page)

caise pour la province de la Saskatchewan. Dans cette province, comme dans l'Alberta, il était entendu que les Canadiens français devaient avoir un représentant au Sénat. Le sénateur Prince mourut pendant la guerre et il fut remplacé par un Anglo-Canadien, le lieutenant-colonel H.-W. Laird. M. Bennett, en nous enlevant un sénateur albertain de langue française, nous redonnait justice en Saskatchewan. Aujourd'hui il s'agit de reprendre nos positions en Alberta. King aura également à nommer un successeur à un sénateur franco-manitobain. On dit que son candidat est tout trouvé dans la personne d'un Canadien français, député manitobain aux Communes.

Il faut s'unir

Il va sans dire que la nomination d'un sénateur de langue française en Alberta ne se fera pas toute seule. La cause de nos compatriotes est certes très juste. Elle s'appuie sur un principe de justice, une longue tradition et des déclarations d'hommes publics aux mérites reconnus. Bien présentée, elle a toutes les chances du monde de trouver, il faut donc la préparer, la soutenir, l'imposer au besoin, y revenir souvent, sans cesse. Il ne s'agit pas de proposer, mais de faire passer. On devrait pouvoir s'unir pour demander, pour exiger que le successeur de M. Burns soit un Franco-Albertain. Le gouvernement fédéral ne peut pas ne pas poser cet acte de justice.

Léopold RICHER

Mgr Lafortune au Cap

Les Trois-Rivières, 13. (D.N.C.) — Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, a présidé, hier, le pèlerinage annuel des comités de Drummond, Arthabaska et Richmond au sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine.

Le droit de disposer d'eux-mêmes

Ce que veulent les Allemands, c'est le droit de disposer d'eux-mêmes et non des phrases. Benes prétend faire des concessions aux Allemands des Sudètes. Ils ont le droit de vivre leur propre vie comme tous les autres peuples. Je crois servir la cause de la paix en le proclamant clairement.

Je ne désire pas que l'on me donne 3,000,000 de Français ou 3,000,000 d'Anglais à opprimer, mais je veux que prenne fin l'oppression de 3,500,000 Allemands en Tchécoslovaquie. Je veux que l'on remplace cette oppression par le droit pour ce peuple de disposer de lui-même.

Nous éprouverions du regret si nos relations avec les autres Etats européens devaient souffrir de cette réclamation. Mais nous ne serons pas responsables.

En définitive, c'est au gouvernement tchécoslovaque qu'il incombe de régler cette affaire avec les représentants autorisés des Allemands des Sudètes et d'en venir à une entente dans un sens ou un autre.

Je dois faire en sorte que la justice ne soit pas transformée en injustice. Je n'ai pas l'intention de voir naître à côté de l'Allemagne une nouvelle Palestine.

Les pauvres Arabes n'ont pas de moyens de défense et sont abandonnés à eux-mêmes. Les Allemands de Tchécoslovaquie ne sont pas sans défense et ne sont pas abandonnés.

Nos compatriotes autrichiens assistent à ce congrès. Ils comprennent la signification de ces mots. Il n'aurait pas droit au titre d'Allemand celui qui en de pareilles circonstances n'adopterait pas une semblable attitude sans se soucier des conséquences possibles.

Si nous nous arrêtons à tout ce que l'on exige de nous, nous ne pouvons qu'en conclure que l'on ne reconnaît pas l'Allemagne pour le grand Etat qu'elle est.

Lorsque je suis allé à Rome, ce printemps, je me suis rendu compte que l'on envisage l'histoire de l'humanité par périodes trop brèves et qu'ainsi on ne la comprend pas sous son véritable jour.

Nations régénérées

Mille ans et cinq cents ans ne représentent que quelques générations... L'Italie et l'Allemagne d'aujourd'hui en sont des témoignages vivants. Elles sont des nations régénérées et c'est en ce sens que l'on peut les considérer comme de nouvelles nations.

Notre jeunesse ne foule pas seulement un sol nouveau, mais un sol historique. L'Empire romain commence à respirer de nouveau. L'Allemagne, dont l'histoire est infiniment plus brève, n'est cependant pas un Etat qui vient de naître. J'ai voulu que l'on apporte à Nuremberg les insignes du vieil empire allemand afin de démontrer, non seulement au peuple allemand lui-même, mais au monde entier, qu'il existait un empire allemand quinze cents ans avant la découverte du Nouveau-Monde.

Le nouvel empire italien-romain, tout comme le nouvel empire germano-allemand, est au vrai quelque chose qui existe depuis bien longtemps. On peut bien ne pas les aimer, mais aucune puissance sur terre ne saurait les supprimer.

Mes camarades du parti, voici que s'achève le premier congrès du parti en Grande-Allemagne. Vous venez de vivre des jours historiques. Votre confiance a grandi par suite de cette manifestation de force. Retournez chez vous. Vous avez le droit, comme Allemands, de marcher la tête haute, car nous ne nous laisserons jamais plus sous le joug étranger. Je vous le jure, avec l'aide de Dieu!

Le Congrès des Métiers et du travail

Le boycottage des pays agresseurs

Chutes Niagara, Ont., 13 (CP) — Le Congrès des Métiers et du travail, au cours de sa 54e assemblée annuelle, a adopté une série de résolutions sur les questions de politique étrangère. Il a voté une résolution qui demande aux unionistes de prendre l'initiative d'une campagne de boycottage contre tous les marchands et venant des peuples agresseurs tels que le Japon, l'Italie et l'Allemagne. Dans cette résolution on veut l'embargo sur toutes expéditions d'armes à ces pays agresseurs et on exprime de la sympathie pour l'Espagne, la Chine et les populations civiles exposées aux bombardements.

M. John Conton, de Toronto, avait présenté un amendement pour éliminer toute allusion à l'embargo sur les armes, en disant que les pays agresseurs achèteraient leurs armements ailleurs qu'au Canada. Un autre délégué a voulu supprimer la résolution du boycottage mais il a dû s'asseoir devant les protestations. Carl Berg, d'Edmonton, a lu la résolution.

La convention a rejeté une motion qui demandait de faire pression sur tout gouvernement provincial qui entravait le projet fédéral d'assurance-chômage.

L'affaire des "Témoins de Jehovah" à Ottawa

Ottawa, 13 (D.N.C.) — Les journaux locaux de langue anglaise faisant grand état dans leurs éditions d'hier après-midi, des interruptions au congrès des *Témoins de Jehovah* dimanche après-midi. Le maire, M. Stanley Lewis, aurait déclaré qu'il avait demandé à la police un rapport complet des incidents et il aurait ajouté qu'il ne saurait être question d'une "loi du cadenas" à Ottawa.

Hitler part pour Berchtesgaden

Nuremberg, 13 (A.P.) — Un peu avant-midi, Hitler est parti en auto pour sa villa bavaroise de Berchtesgaden. Une foule immense qui bordait les rues l'a acclamé sur son passage.

L'Institut de microbiologie

La collaboration du Dr Nègre — L'application du B.C.G. contre la tuberculose — Une dépense annuelle de \$15,000 — Ce que nous dit le Dr Paquette

L'Institut de microbiologie et d'hygiène, fondé récemment à Montréal avec l'autorisation du ministre provincial de l'hygiène, M. le docteur Albini Paquette, n'est qu'un noyau dans le système de prophylaxie que ce ministre se propose de mettre sur pied pour protéger la santé publique. Son propos est d'édifier tout un ensemble de moyens capables de garantir contre les maladies.

Hier, M. Paquette a reçu la visite du docteur Nègre, conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien à Montréal et à Québec et délégué au congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, qui vient de se clore à Ottawa. Tous deux ont eu un long entretien. Le docteur Nègre est attaché à l'Institut Pasteur de Paris, c'est aussi l'ancien professeur de M. le docteur Armand Frappier, directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal. M. Nègre est tout désigné pour s'occuper un peu de l'organisation de l'Institut montréalais, pour lui donner une aide opportune. Le docteur Nègre est une autorité reconnue sur l'usage du B.C.G., sérum antituberculeux, fruit des patientes recherches du docteur Calmette, autrefois de l'Institut Pasteur comme M. Nègre aujourd'hui.

Le B.C.G. donne en France d'abord et dans tous les pays où on l'inocule aux enfants, dit le ministre de l'hygiène, les résultats les plus encourageants. Il abaisse le nombre des enfants tuberculeux dans une proportion remarquable. Il n'y avait pas de raison, dans cette province où le nombre des tuberculeux est malheureusement trop élevé, de faire attendre plus longtemps l'application d'un sérum dont la vertu est manifeste. C'est pourquoi nous avons décidé de fonder l'Institut de microbiologie et de répandre le plus possible le B.C.G., de l'appliquer sur une grande échelle. L'amélioration de la santé publique et de la race l'exige. Elle justifie amplement la dépense annuelle de \$15,000 que nous allons faire à cette fin. Si le sérum se révélait dans l'avenir moins efficace qu'on le dit et ne le trouve actuellement, la dépense n'aurait pas été considérable; si, au contraire, il permet de faire disparaître la tuberculose comme d'autres sérum ont fait disparaître d'autres maladies, vraiment l'expérience n'aurait pas coûté cher à la province par rapport à l'amélioration du capital humain.

"Dans le passé, reprend M. Paquette, il y avait nombre de cas de variole. On y a mis fin avec la vaccination jennérienne. Même aujourd'hui un varioleux coucherait avec d'autres personnes et celles-ci n'attraperaient pas son mal, tellement l'immunité est chose assurée. Enfin, on a eu recours à plusieurs sérum préventifs, depuis Pasteur, pour combattre diverses maladies et on a réussi à les faire disparaître, du moins presque complètement. Si le sérum B.C.G. doit nous rendre le même service pour la tuberculose, il n'y a pas de raison de n'y pas recourir. Le docteur Armand Frappier a chargé de l'Institut de microbiologie et d'hygiène, récemment fondé, à Montréal."

Aujourd'hui, M. le ministre Paquette, au titre de secrétaire provincial, visite trois écoles qui relèvent de son ministère: l'Ecole des hautes études commerciales, l'Ecole des Beaux-Arts et l'Ecole technique.

A. A.

M. Paquette à la représentation d'Évangéline ce soir

Le secrétaire provincial, M. Paquette, a promis qu'il assistera ce soir à la première de l'opéra *Évangéline*, à Saint-Laurent. Il prendra ensuite le train de nuit pour Québec où ses devoirs l'appellent.

Les cours postsecondaires

Québec, 13. — (D.N.C.) — M. Gérard Fillion, rédacteur à la "Terre de Chez Nous", a été nommé surintendant des cours postsecondaires et de coordination, avons-nous appris, aujourd'hui, de source non officielle. M. Fillion est un diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé récemment que les cours postsecondaires organisés l'an dernier dans un grand nombre de campagnes et qui ont remporté beaucoup de succès seront continués cet hiver et dans les années à venir.

En nommant M. Fillion à la direction de ces cours, on veut les établir sur une base permanente et de plus en plus efficace. Deux autres personnes, dont les noms n'ont pas été révélés, assisteraient M. Fillion dans l'organisation de ces cours qui relèvent à la fois du ministère de l'Agriculture et du ministère du Commerce et de l'Industrie. Les nominations seront officielles dans quelques jours.

Henry Spirk sur la sellette

Ce matin aux Assises on ouvrait la cause de Henry Spirk, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son patron, Alex Szallosky. Spirk aurait, le 11 juin dernier, à Montréal, tiré trois coups de revolver sur Szallosky parce que, dit-on, quelques sous manquaient à son enveloppe de paye. Me A. Mitchell assure la défense de l'accusé et ce matin la victime fut longuement interrogée, relatant par le menu détail, les circonstances de l'agression. Ce progrès sera long si l'on considère que plus de 19 témoins seront entendus et qu'à midi un seul avait rendu témoignage. Szallosky tient une manufacture de savates et a plusieurs employés sous ses ordres. Il déclarait ce matin n'avoir pas provoqué d'agression par ses paroles ou ses gestes.

Chez Dupuis

Venez ou téléphonez: Plateau 5151 — local 202

STORES VENITIENS

à lamelles de bois

la méthode moderne de contrôler la lumière dans votre demeure.

LE PIED CARRE

.50

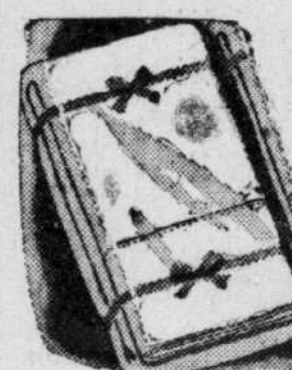
CONSULTEZ

nos experts dans l'installation de ces stores. Mesures prises sur les lieux (limites de la ville) gratuitement.

Plateau 5151

local 202

DUPUIS — cinquième (De Montigny)



Taies "Wabasso" Environ 42" x 33" 4 pour 1.00

Coton blanc fini toile sans apprêt, doux au toucher. Texture serrée très durable. De légères imperfections dans la texture sont la raison de cet extraordinaire bas prix.

DUPUIS — deuxième (St-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-trés. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

La culture des atocas

Travaillant de concert avec le service de l'agriculture du Canadian National les ministères de l'agriculture fédéral, des Provinces Maritimes, de Québec et d'Ontario organisent la classification et la distribution de ce petit fruit sauvage connu dans Québec sous le nom d'atoca et chez les Acadiens sous le nom de "pommes de pré".

Cette décision a été prise après que les statistiques eurent révélé que le Canada importait environ 2 millions de livres d'atocas, soit 20,000 barils ou cent wagons de ce fruit, chaque année, parce qu'il n'a réussi jusqu'à présent qu'à produire 4,000 barils, dont les trois quarts environ en Nouvelle-Ecosse. Ce petit fruit sauvage se vendant de \$9.00 à \$10.00 le baril de 100 livres on comprend qu'il y ait intérêt à le cultiver ici. D'autant plus que cette culture est faite dans les marécages, là où l'on ne pourrait cultiver autre chose.

L'atoca pousse à l'état sauvage dans les cinq provinces de l'Est du Canada, mais il est particulièrement abondant en Nouvelle-Ecosse où les conditions sont particulièrement favorables puisque l'atoca ou canneberge doit, pour donner une bonne récolte, passer l'hiver sous l'eau. Il faut environ cinq ans pour préparer un champ de canneberges et le coût de cette installation varie de \$400 à \$1,000 dollars l'acre. En revanche une acre d'exploitation peut donner une récolte s'élevant jusqu'à 100 barils, ce qui représente un fort joli revenu, d'autant plus qu'une fois établi un champ d'atocas dure presque indéfiniment.

La culture de l'atoca étant si rémunératrice on comprend que les gouvernements provinciaux et le service de l'agriculture du Canadian National s'emploient à la développer et à l'organiser sur une base coopérative, l'objet de la présente organisation étant surtout d'obtenir une bonne classification et la vente directe des fruits du producteur

Mort de Jean Longuet

Aix-les-Bains, France, 13. — (C. P.) — M. Jean Longuet, ancien député socialiste à la Chambre des députés de Paris, petit-fils de Karl Marx, est mort à Aix-les-Bains. Il était âgé de 62 ans.

Verdict de suicide

Un verdict de suicide dans un moment de folie a été rendu ce matin en Cour du coroner dans le cas de John Goldotas, Lithuanien, trouvé pendu hier soir vers sept heures, dans un hangar situé à l'arrière du numéro 2651, rue Ontario est.

TARIF des annonces classifiées "DEVOIR"

du

Téléphone: Belair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot, 50c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 20 par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

FINANCE D'AUTOMOBILE

Argent — Finance — Refinancement sur automobiles. Votre chèque dans 10 minutes. CREDIT MODERNE, 4527 St-Denis, MA, 5845. J.N.O.

La production mondiale de l'acier en 1937



D'après les calculs de la Société des Nations, la production mondiale de l'acier en 1937 s'est élevée à 135,500,000 tonnes contre 123,680,000 tonnes en 1936. Ainsi qu'on le voit ci-dessous, les premiers rangs parmi les pays producteurs sont occupés par les grandes puissances, ce qui s'explique par le développement de leurs armements. Seule l'Italie n'a pu maintenir son rang dans l'augmentation de sa production et se place depuis 1937 après la Tchécoslovaquie. Les pays producteurs d'acier se classent dans l'ordre suivant (en % de la production mondiale):

1. Etats-Unis	38.1	8. Luxembourg	1.9
2. Allemagne	15.0	9. Tchécoslovaquie	1.8
3. U.R.S.S.	13.5	10. Italie	1.7
4. Grande-Bretagne	10.0	11. Pologne	1.7
5. France	6.0	12. Canada	1.7
6. Japon	4.5	13. Suède	1.0
7. Belgique	2.9	14. Inde brit.	0.0